

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 27 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4,50, 3 mois Fr. 13.-, 6 mois Fr. 25.-, 1 an Fr. 50.- LE NUMERO: 30 ct. Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt



AVS et bourgeois: Le produit de la peur

Il y a quelques jours à Montreux, le congrès de l'Union syndicale suisse terminait ses travaux. Cet événement fut suivi comme il le méritait par la presse du pays. On attendait, avec une impatience certaine, les résultats des délibérations syndicales quant aux deux projets d'initiatives sociales du PSS. Ces textes n'étaient pas inconnus aux responsables de l'USS. Ils les connaissaient d'autant mieux que leur élaboration avait eu lieu sous le signe d'une collaboration constante entre les spécialistes de l'USS et ceux du PSS.

Dans ces conditions, le titre d'un article paru jeudi dernier dans un grand quotidien lausannois était pour le moins surprenant: «Soutien probable (de l'USS) à l'initiative des bourgeois qui ont ravi à la gauche son grand argument électoral.»

D'abord, infligeant un cinglant démenti à cet intitulé, le congrès de Montreux n'a pas soutenu l'initiative bourgeoise, mais il s'est bel et bien rallié au projet socialiste. Le contraire eût été inconcevable, car USS et PSS ont toujours lutté côte à côte pour l'amélioration de l'AVS et ils entendent poursuivre ensemble ce combat.

En lançant leur initiative, «les bourgeois» (en réalité: Comité d'action formé de politiciens de droite) n'ont pas du tout ravi d'argument électoral à la gauche. Cette initiative est le produit de la peur. Non pas de l'initiative communiste, mais de celle du PSS. On en a peur, car on sait qu'elle correspond à des aspirations populaires très largement répandues. On en a peur car on sait que sa longue

élaboration est le fruit d'études chiffrées et sérieuses. Pour ces raisons, on s'est dépêché de lancer l'initiative dite bourgeoise.

En réalité, cette dernière pourrait tout aussi bien être placée sous le patronage des compagnies d'assurance. A la différence de l'initiative socialiste, le second pilier, le secteur complémentaire à l'AVS doit absolument rester en main privée, alors que notre projet prévoit l'institution d'une caisse complémentaire fédérale, à laquelle l'affiliation sera obligatoire pour tous les salariés dont la retraite est uniquement garantie par l'AVS.

L'initiative bourgeoise veut laisser le second pilier au secteur privé; elle témoigne ainsi de la crainte des comparaisons avec une caisse complémentaire fédérale. A noter que l'initiative socialiste ne veut pas la disparition des casses de pensions existantes; elles subsisteraient à condition qu'elles assurent la triple garantie du libre passage, de l'adaptation des rentes à l'évolution du coût de la vie et de prestations pour le moins égales à celles de la caisse complémentaire fédérale.

Quant au montant des rentes, l'initiative bourgeoise est très prudente et elle se borne à affirmer: «En moyenne les prestations couvrent constamment les besoins vitaux!» On connaît ce refrain-là. Le projet socialiste a le mérite de la précision. Il veut que le droit à une retraite «correspondant au moins à 60% du revenu déterminant du travail» soit inscrit dans la Constitution fédérale. Ceci est formel, les bourgeois eux restent dans le

vague, cette notion de 60% du revenu déterminant ne figurant nulle part dans leur texte.

Par contre, ils ont pris soin de fixer une limite aux cotisations, prélevées en faveur de l'AVS, qui ne pourront pas dépasser 8% du revenu (4 + 4%). Silencieux sur le montant des futures rentes, les auteurs de l'initiative le sont moins quant aux cotisations. Cette limite de 8%, que l'on voudrait fixer dans la Constitution, deviendrait rapidement une entrave au développement futur de l'AVS, le taux des cotisations étant bloqué, les rentes subiraient le même sort dès qu'elles dépasseraient un certain niveau.

L'initiative bourgeoise n'est en réalité qu'une tentative de diversion, inspirée par la stratégie des retraites élastiques. Le projet socialiste, annoncé après le congrès du PSS le 16 juin 1968 à Bâle a incontestablement eu le premier mérite de sortir de l'impasse l'évolution de la sécurité sociale en Suisse. Car au moment de la septième révision de l'AVS, cette bourgeoisie traditionaliste se battait féroce contre une augmentation des cotisations AVS de l'ordre de 5%. Aujourd'hui, les mêmes milieux seraient d'accord avec une hausse de près de 3%.

On n'a pas ravi d'argument électoral au PSS, bien au contraire. Du reste, peut-on parler ainsi? Pour les socialistes, les améliorations de la sécurité pour la vieillesse ne se mesurent pas en bulletins de vote, le progrès de la justice sociale leur semble infiniment plus important.

JEAN RIESEN.



Durant deux jours, Zurich a été le centre de la haute coiffure européenne. Les meilleurs figurants de Suisse et des équipes de choix de Paris, Rome, Vienne et Hambourg s'y sont réunis pour présenter aux milliers de visiteurs de la «Foire internationale des coiffeurs» les dernières créations de la haute coiffure.

Florida: Les vraies questions restent posées!

Le lieutenant-colonel Eric Varrone détenait illégalement des documents militaires secrets: c'est ce qu'a déclaré mercredi au cours d'une conférence de presse à Berne le colonel brigadier Ernst Lohner, auditeur en chef de l'armée. Présidée par le conseiller fédéral Gnaegi, cette conférence de presse a eu lieu au terme de la séance ordinaire du Conseil fédéral, au cours de laquelle l'affaire Florida a été évoquée.

L'extrême complexité technique du système Florida, a dit M. Gnaegi, explique les retards de sa mise au point. Le rapport trimestriel du 5 octobre 1968 signalait des difficultés. Ces dif-

ficultés n'ont pas été dissimulées, a affirmé M. Gnaegi, qui a fait état d'un communiqué publié le 23 octobre. Et en février 1969, les commissions militaires ont été dument renseignées. Les déclarations de H. Hubacher (en juin 1969 au Conseil national) n'auraient donc surpris M. Gnaegi que dans la mesure où celui-ci ignorait l'existence du procès-verbal secret.

Tous les documents concernant le système Florida sont secrets, a fait savoir ensuite M. Gnaegi, qui en a exposé les raisons: respect de procédés de fabrication, danger d'espionnage, sauvegarde des intérêts de la Suisse vis-à-vis des fournisseurs. Il ya eu plusieurs fuites. La multiplication des fuites «ayant créé au sein du DMF un climat de méfiance, de suspicion réciproque», M. Gnaegi a ordonné l'ouverture d'une enquête contre inconnu.

M. Lohner a fourni les renseignements «qui peuvent être donnés en l'état actuel de l'enquête». Il n'a pas voulu dire si le système d'écoute téléphonique a été utilisé, se bornant à affirmer que l'enquête se déroule dans le respect absolu des prescriptions légales.

M. Lohner a ensuite disserté sur les aspects juridiques de l'affaire; après avoir énuméré les diverses catégories de secrets militaires, il a abordé la question de la liberté de la presse en ce domaine, disant qu'en principe l'intérêt légitime de l'opinion publique implique la publicité des débats, mais que les besoins tout aussi légitimes de la sécurité de l'Etat peuvent dans certains cas restreindre cette publicité.

Le cas particulier de H. Hubacher a enfin été évoqué: en tant que parlementaire, il jouit de l'immunité, et il ne peut être poursuivi pour avoir cité le procès-verbal Florida en séance publique du Conseil national. Peut-il l'être, en revanche, en tant que journaliste, pour avoir reproduit sa propre intervention? Les juristes n'ont pas encore tranché, a dit M. Lohner.

(Réf.: Il reste en fait bien d'autres questions importantes à trancher et cette conférence de presse, outre qu'elle n'apporte aucun renseignement concret, ne donne aucune réponse satisfaisante à ces questions.)

Après la retraite?

La grande presse du pays se lance ces jours dans les plus hasardeuses spéculations quant aux futures activités des deux conseillers fédéraux démissionnaires. D'ores et déjà, on les place à la tête des plus opulents conseils d'administration.

Pour qui connaît le radicalisme helvétique, il ne serait pas étonnant de voir M. Schaffner accéder à ce genre d'honneur. Cela pourrait même aider à mieux comprendre les raisons de sa démission.

Par contre, tous ceux qui connaissent la nature des relations entre les grandes entreprises du pays et les socialistes trouveront bien saugrenue l'idée qu'un tel poste puisse être offert à Willy Spühler. On est généreux dans les milieux en question, mais quand même pas à ce point!

Du reste, il suffit de connaître tant soit peu notre ministre des Affaires étrangères pour se rendre compte de l'absurdité de toutes ces suppositions. W. Spühler est un vrai socialiste, désintéressé et convaincu. Jamais il ne se laissera prendre par l'appât du lucre. Avec raison, il estime avoir maintenant mérité une retraite paisible. Avec tous nos camarades, nous la lui souhaitons de tout cœur.

J. R.

L'ÉLECTION AU CONSEIL D'ÉTAT GENEVOIS Il n'y a pas de coup de théâtre

La liste bourgeoise patronale unifiée est entrée dans les mœurs de la réaction

En très gros caractères, ce qui n'est pas pour nous déplaire, la «Tribune de Genève» de mardi titre: «L'Entente nationale entrera en lutte contre les socialistes», et, au-dessus: «Coup de théâtre». Vraiment, notre confrère du soir enfonce des portes ouvertes. L'Entente, dite nationale, dont la naissance remonte à une époque où le grand frisé (Géo Oltramare) en était, a de tout temps lutté contre le socialisme et ce qu'il représente comme mœurs du progrès social. Il n'est donc pas étonnant que les président Ducret (radical), Milleret (chrétien-social) et Audéoud (libéral) aient tenu à faire connaître, dès lundi soir, leur volonté de présenter une liste unique de six candidats et de ne laisser qu'un siège aux socialistes.

C'est le contraire qui eût constitué une surprise et nous ne voyons pas où il y a «coup de théâtre». Ce qu'il y a de piquant de la part des radicaux et des chrétiens-sociaux, c'est qu'ils acceptent d'emblée la liste unifiée avec l'extrême-droite sans savoir quels seront les candidats de celle-ci, sans savoir s'ils ne se trouveront pas dans l'obligation de faire voter leurs troupes en faveur d'un quelconque réactionnaire comme ce fut le cas en 1965 avec M. Raymond Déonna, lequel avait mis dans son bonnet l'idée de prendre en main les finances genevoises. Donc, pour les radicaux et pour les chrétiens-sociaux, qui se chipotent actuellement entre eux pour être placés au Grand Conseil à côté des socialistes, peu importe les hommes de droite qu'ils

seront obligés de mettre sur leur liste respective!

Un peu d'histoire est nécessaire à l'intention de ceux qui seraient tentés de croire que les carottes sont cuites et que les élections sont jouées.

En 1961, le Parti socialiste réalise un sérieux bond en avant lors de l'élection du Grand Conseil: il passe de 13 à 18 sièges, le Parti du travail occupe 14 sièges de l'Entente dite nationale en dispose de 68, dont 27 radicaux qui viennent d'en perdre 10.

Pour la première fois, le Parti socialiste, sur la proposition du sous-signé — il se plaît à le rappeler — décide d'aller seul à la lutte avec deux candidats, notre regretté Jean Treina et André Chavanne. L'ironie est dans la bouche de nos adversaires qui, tous gonflés d'orgueil, décident une liste unifiée et fermée avec sept candidats. Déjà on exulte à droite: il y aura un Conseil d'Etat avec trois radicaux, deux libéraux et deux chrétiens-sociaux. C'est du tout cuit! Mais, bousculant les pronostics des stratèges bourgeois, la Genève populaire se leva et, dans un élan extraordinaire, assura l'élection du tandem socialiste Treina-Chavanne à l'exécutif; deux candidats du Parti radical, conseillers d'Etat sortants, mordirent la poussière et retournèrent à leurs affaires.

La leçon avait partiellement porté puisque, quatre ans plus tard, c'était en 1965, moins ontranscrite, l'alliance bourgeoise patronale présentait six

candidats, voulant à tout prix barrer l'accès du Conseil d'Etat à l'équipe Chavanne-Donzé. Le bal mené dans les journaux, les conférences de presse des trois partis bourgeois pour faire élire leurs six candidats restent gravés dans les mémoires, et nos militants se souviennent de cette nuit mémorable du 21 au 22 novembre 1965 au cours de laquelle les résultats du scrutin concrétisaient d'heure en heure une nouvelle et grande victoire socialiste. André Chavanne arrivait en tête avec 43 000 voix et Willy Donzé passait avant MM. Duboule et Peyrot, le «libéral» Déonna, bête noire des petits et moyens contribuables, restait sur le carreau.

Le rappel de ces faits est nécessaire pour galvaniser les forces vives et saines de la Genève populaire, car, une fois de plus, le peuple peut renverser les échafaudages de ceux qui se refusent à laisser au monde du travail la part à laquelle il a droit dans la gestion des affaires publiques.

J'ajouterai encore quelques mots pour reproduire quelques lignes parues dans la «Tribune de Genève» du lundi 22 novembre 1965, soit au lendemain de l'élection du Conseil d'Etat: «Avec le tandem Chavanne-Donzé, les socialistes tiennent là une excellente équipe, très soudée, et qui fait le poids.» Aujourd'hui, la présence de ce tandem fait mal au ventre de la gent réactionnaire; il nous appartient donc, une fois de plus, de tout mettre en œuvre pour une victoire socialiste au soir du 16 novembre prochain. Louis Piguet.

Collision ferroviaire: 1 mort, 36 blessés

Une collision de trains, qui a provoqué la mort d'une personne et qui en a blessé 36 autres, s'est produite mercredi matin, aux environs de 10 h. 30, sur la ligne de chemin de fer privée Bremgarten-Dietikon, à quelque 100 mètres de la halte de Heinrueti.

Une composition du chemin de fer Bremgarten-Dietikon, un des chemins de fer privés argoviens, qui descendait la vallée, n'a pas attendu sur la voie d'évitement de Heinrueti un train provenant de Bremgarten. Elle est entrée en collision avec ce dernier dans une courbe sans visibilité excessive. Il y avait d'autre part du brouillard.

Pendant que le mécanicien du train qui ne s'est pas arrêté sur la voie d'évitement freinait et se retirait à l'intérieur du wagon, le mécanicien de l'autre rame restait dans la cabine. Il fut écrasé. La victime est M. Max Meyer, 35 ans, de Villmergen.

Au cours de la collision, 36 passagers ont été blessés. La plupart n'ont pas seulement de graves blessures à la tête, mais souffrent également de bras et de jambes cassés. Onze des blessés ont été transportés dans un hôpital privé de Muri. Quatre ont déjà pu quitter cet établissement. Les 25 autres blessés ont été soignés sur place. Mais tous sont hors de danger.

Selon les premières estimations, les dégâts se montent à plus de 300.000 fr.

DE L'OR POUR VOUS

franco domicile, grâce au Point Coop

MAINTENANT



POINTS
COOP

PAR TRANCHE DE FR. 10.-

sur tous les articles excepté:

- combustibles
- livres
- fourrages
- produits pharmaceutiques réglementés

Le Point Coop vous offre
« tout l'or du monde »
avec « passeport pour la lune »

Des primes en or, une précieuse collection internationale

1300 Points Turquie 25 piastres de luxe	2300 Points Autriche 1 ducat	2500 Points Médaille d'or Apollo 11	4500 Points Grande-Bretagne 1 livre «souverain»	4500 Points Suisse 20 fr. «vreneli»
--	------------------------------------	---	--	---

primes spéciales, disponibles jusqu'au 28.2.1970

prime permanente

Ce Bon vaut de l'or

300

pour une réduction de 300 Points Coop
sur l'une des primes spéciales suivantes:

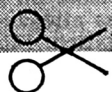
- médaille d'or Apollo 11
- 25 piastres de luxe (Turquie)
- 1 ducat (Autriche)
- 1 livre «souverain» (Grande-Bretagne)

Un seul bon est admis par pièce.

Non valable
pour la pièce de fr. 20.- «vreneli»

Adressez vos commandes au
Point Coop - 4002 Bâle

Points Coop



VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique les projets suivants:

Rue du Commerce 15 a: M. René Marthaler — Fabrique de bracelets Moblot — (M. Albert Maire, architecte): agrandissement des locaux industriels en rez-de-chaussée.

Rue Monique Saint-Héliier 13-15: Cité de l'Est (M. A.-Ed. Wyss, architecte): construction d'un massif locatif de deux bâtiments de cinq étages sur rez-de-chaussée, comprenant au total 24 logements + 6 garages.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2^e étage, Marché 18, du 23 octobre au 7 novembre 1969.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

Conseil communal.



Grand choix
de fleurs

Gerbes
Plantes

SERRE 81

Tél. (039) 2 12 31

Couronnes



L'Ecole ménagère

organise un

COURS DE CUISINE

pour dames et messieurs
de 10 leçons, dès jeudi 30 octobre, à 18 h. 30.

Coût: finance d'inscription Fr. 20.—
et prix de revient du repas.

S'inscrire jusqu'au 28 octobre au collège des
Crêtets, 3^e étage, tél. (039) 2 38 43.

théâtre abc
serre 17 la chaux-de-fonds

Saisonöffnung 1969-1970
Schauspiel von A. Strindberg

Totentanz

(« DANSE DE MORT »)

Vorstellungen: 24., 25., 29., 31. Oktober und
1. November 1969, 20.30 Uhr
Eintritt: Fr. 5.— Régie: E.-A. Leu

location: librairie abc jaquet-droz 29, tél. 357 57
et une heure avant chaque représentation à la
caisse du théâtre abc tél. 372 22

ÉTAT CIVIL DU LOCLE Promesse de mariage

Perrelet Jean-Michel, dessinateur, et Penzak Fanny-Rosette.

Décès

Perret-Gentil Ernest-Etienne, né le 11 décembre 1893, retraité.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS Naissances

Henriquez Carlos-Joaquin, fils de Joaquin, commerçant, et de Gertrud née Schnyder.

Roth Nathalie-Claudia, fille de Ernst, restaurateur, et de Olga née Troger.

Marié Chantal-Magdalena, fille de Pierre-Philippe, ingénieur civil EPL, et de Monique-Gilberte née Frésard.

Enjuanes Nathalie-Pilar-Caroline, fille de José, comptable, et de Margarita née Ferrandez.

Dehaen Christine - Rosa, fille d'André - Georges, magasinier, et de Rosa née Sierro.

Buono Grazia, fille d'Andrea, chauffeur, et de Angelina née Castagna.

Promesses de mariage

Mischler Louis, ouvrier, et Thiébaud Simone-Berthe-Jeanne.

Froidevaux William - Lucien - Urbain, employé de bureau, et Llanaez Abrenia.

Marriage

Martin François-Emmanuel, aide-chauffeur, et Steinmann Claude-Alice.



LIVRES

d'occasion tous genres
anciens et modernes
Achat vente échange
— Librairie place du
Marché tél 2 33 72

Lutte contre
la faim



Aide suisse
à l'étranger
CCP 10-1533

PROSPÉRITÉ OBLIGE!

Vous qui pouvez être reconnaissants de votre sort, pensez aux familles et aux isolés dans la gêne.

LE

SECOURS SUISSE D'HIVER

vous remercie de faire acte de solidarité:

- en versant un don au compte de chèques postaux 23-1984, La Chaux-de-Fonds;
- en réservant, DÈS DEMAIN, bon accueil aux vendeurs de l'insigne.

«Secourons partout les victimes de la guerre et de la faim, mais n'oublions pas, pour autant, nos propres compatriotes dans la gêne.»

AUX MAGASINS DE
COMESTIBLES

Serre 59

et CHARLES-NAINE 7
IL SERA VENDU:

Belles palées et
bondelles vidées
Filets de palées
et de bondelles
Filets de perches
Filets de soles
Filets de carrelots
Filets de dorsets
frais

Cabillauds
Truites du lac
et truites vivantes

Escargots
Cuisses de
grenouilles

Beaux poulets
de Houdan frais

Beaux poulets
hollandais frais
à Fr. 3.25 la livre

Beaux petits coqs
du pays

Belles poules
Beaux lapins
frais du pays

Gigot
Selle de chevreuil
Civet de chevreuil

Se recommande:

F. MOSER
Tél. (039) 2 24 54

On porte
à domicile

PIANO

A vendre tout de
suite, très bas
prix, piano en bon
état de marche.
Tél. (039) 2 75 68.

J'ai trouvé

le moyen de faire
exécuter mes photo-
copies à la minute,
sous mes yeux, et à
un prix avantageux,
chez Raymond, rue
de la Serre 66, à La
Chaux-de-Fonds.



von GUNTEN

VERRES DE CONTACT
Léopold-Robert 25

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 5 43 64

ARNOLD WÄLTI

LA CHAUX-DE-FONDS
Epargne 20 Jour et nuit

Cercueils — Formalités — Transports
Prix modérés

Editorial

Conséquences de l'échec du Marché commun agricole

Deux éléments essentiels de la construction du Marché commun viennent de se rompre sous la pression des réalités nationales : la libre circulation des capitaux, jugulée par l'introduction du contrôle des changes en Italie et en France ; la politique agricole commune, suspendue pour des raisons monétaires par l'Allemagne et la France. Comme au jeu de l'oie, la communauté revient à son point de départ : l'écart des prix agricoles entre la France et l'Allemagne est aujourd'hui le même qu'en 1957, soit 18 %. On se demande si la partie va pouvoir continuer, et l'on pense qu'il faudra à tout le moins changer les règles du jeu.

Car le « grand dessein » d'une politique agricole commune a échoué. L'organisation du marché agricole des Six devait assurer la mise en place quasi automatique des organes politiques supranationaux et garantir un niveau de vie élevé à la population paysanne en lui donnant le maximum d'efficacité. Or, le lourd mécanisme protectionniste retenu — prix artificiellement gonflés par des taxes et des subventions — a entraîné une telle crise de surproduction que la Communauté ne sait littéralement plus où stocker ses surplus de blé et de beurre ! En raison du dégrèvement de ce système qui aurait dû s'autofinancer, les contributions budgétaires des pays industriels au fonds agricole ont considérablement augmenté.

L'Allemagne, grosse importatrice, verse au fonds l'équivalent de ce que la France, principale productrice, en reçoit : environ 230 millions de dollars. Les arrangements provisoires actuels doivent être remplacés d'ici à la fin de l'année par des accords définitifs, et la France, première bénéficiaire, en fait le préalable à toute négociation avec la Grande-Bretagne.

Or, pour Londres, la politique agricole des Six représente le plus gros obstacle à l'adhésion à la Communauté. Sa participation au dispositif tel qu'il est actuellement provoquerait une hausse sensible du coût de la vie et lui reviendrait de 200 à 500 millions de livres annuellement. Même si cette somme était compensée par des gains industriels, il en résulterait une surcharge dangereuse pour la balance des paiements britanniques. C'est dire l'intérêt avec lequel on suit la recherche par les Six d'une nouvelle politique agricole. Quelle pourrait-elle être ?

Selon certains observateurs, les ambitions de naguère feraient place à des recettes plus prosaïques mais plus sûres dont les facteurs seraient l'imposition de quotas nationaux de production, une baisse des prix de soutien, la mise en œuvre du plan Mansholt — qui amènera un rendement agricole supérieur et une diminution de la population paysanne — enfin le recours à l'importation de produits étrangers à des prix normaux.

Si la politique agricole des Six s'engage dans cette direction, le Marché commun sera devenu une vaste zone perfectionnée de libre-échange : rien ne s'opposerait à un rapprochement avec l'AELE et avec les Etats-Unis. L'éclatement de la politique agricole des Six pourrait signifier la fin de la division économique de l'Europe occidentale.

F. NORMANN

D'où proviennent les vins importés en Suisse ?

Selon le rapport annuel de la Fédération suisse des négociants en vins, notre pays a importé, en 1968, environ 1 555 000 hl. de vins en fûts. D'où proviennent-ils ?

Comme d'habitude, la première place est détenue par l'Italie, avec 446 000 hl., ou 29 % de l'importation totale des vins. Elle est suivie de l'Espagne, qui nous a fourni 412 000 hl., soit 26 % ; c'est presque un tiers de plus qu'en 1959-1960. La France vient en troisième lieu, avec 251 000 hl., correspondant à 16 %. Que l'importation de vins français, en moyenne

LA VOITURE ÉLECTRONIQUE

Au Salon de l'automobile de Paris, une nouveauté a été présentée : la voiture électronique, construite par les frères Jarret. Cette voiture marque une révolution technique. Les inventeurs ont, en effet, réalisé un véhicule léger et petit, destiné soit à la circulation urbaine, soit à l'intérieur des grandes usines. Cette voiture électronique comprend un moteur à réluctance (résistance magnétique) variable qui est d'une grande simplicité. En effet, le rotor est une étoile à six pointes qui tourne entre deux plateaux identiques, et dans ces plateaux sont fixés 24 plots bobinés. Un carter enveloppe le tout et ferme le circuit électrique. Un système électronique

assure les variations de flux. Lors du passage des points de l'étoile entre les plots bobinés, il est asservi à un détecteur de position angulaire du rotor. Son encombrement est réduit, et chaque moteur qui reçoit son courant sous une tension de 48 volts, donne un couple de six mètres-kilo. La vitesse de rotation est réglable, permettant « en pointe » une vitesse de 28 km/h. environ.

Le rotor est calé directement sur les roues arrière, le châssis est simplifié au maximum et la suspension nouvelle. Pour cette dernière, deux ressorts en « S » sont placés sous les accoudoirs. Ils sont creux, remplis d'élastomère visqueux dont les frotte-

ments contre les parois assurent l'amortissement.

La conduite de ce nouveau véhicule est des plus simple : un levier. En inclinant le levier vers l'avant, le véhicule se met en marche, et plus le levier est incliné, plus la voiture va vite. Si on tire le levier contre l'arrière, le véhicule freine, s'arrête, puis va en marche arrière. Si le levier est incliné vers la droite, on va à droite, cas contraire, à gauche.

Les mouvements du levier agissent sur un détecteur électronique qui commande le sens de rotation des moteurs et règle l'intensité du courant envoyé à chaque moteur pour les virages.

Ce véhicule pèse une centaine de kilos, possède une largeur de 1,15 m. et une longueur de 1,65 m. environ. Avec une charge de 180 kg., il peut parcourir une distance de 50 km. environ avec une batterie de 80 kg., et deux personnes à bord. Il est très maniable et complètement silencieux.

Son prix de revient actuellement est de 3000 fr., mais avec une fabrication en série, ce qui ne tardera guère, celui-ci peut être abaissé à 2000 fr. Nous pensons que pour passer à la voiture de tourisme, il faudra trouver le moyen de produire de l'électricité d'une manière autonome et les inventeurs y travaillent actuellement. A quand la voiture sans gaz et sans fumée ? **Georges VELUZAT**

GAZ NATUREL



Les services du gaz de la Suisse orientale investissent actuellement 20 millions de francs pour construire un réseau de distribution du gaz naturel que, selon les clauses d'un contrat, l'Allemagne vend aux villes de Suisse reliées à ce réseau. La centrale du gaz de Schlieren (ZH) opère le contrôle de tout le système, dont nous voyons ici un embranchement près de Thayngen (Schaffhouse).

POUR LIMITER LE TRAFIC DES DEVISES



Les banques suisses ont créé une formule de chèque uniforme, valable dans tous les commerces, restaurants et hôtels de Suisse et permettant à son détenteur de retirer de l'argent dans n'importe quelle banque de pays européens membres du système « Euro-chèque », a déclaré M. A. Sarasin, président de l'Association suisse des banquiers, lors d'une conférence de presse qu'il présidait.

« Ce carnet de chèques, a poursuivi l'orateur, sera délivré à tous les titulaires de compte bancaire possédant un certain revenu dont la limite sera déterminée par chacun des 200 instituts bancaires émettant ce nouveau chèque d'une valeur maximum de 300 fr. Cette limite sera fixée de manière à ce que les détenteurs de compte à revenu moyen puissent bénéficier de ce nouveau service à la clientèle », a précisé M. Lusser, secrétaire de l'Association suisse des banquiers. Les mandataires des titulaires bénéficieront des mêmes avantages.

Au cours de ces prochains jours, les banques suisses informeront quelque 35 000 entreprises commerciales de l'introduction de cette nouvelle possibilité de paiement destinée à limiter le trafic des devises, ainsi que l'a encore relevé M. Sarasin, avant d'affirmer que seules les banques participeront aux frais découlant de cette opération.

Le gouvernement suédois resserre le contrôle des mouvements monétaires

Une application plus rigoureuse du contrôle des changes a été introduite en Suède récemment, en vue d'enrayer les pertes de réserves de monnaies étrangères. Cette décision, due à l'instabilité des marchés monétaires internationaux, se base sur une clause échappatoire du code OCDE pour les mouvements de capitaux, également en application en France, au Danemark, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Les mesures d'austérité concerneront les investissements directs à l'étranger, le rachat des valeurs suédoises placées à l'étranger, les allocations d'émigration ainsi que les paiements de primes d'annuité et d'assurances à terme fixe accordés aux compagnies établies à l'étranger. Les paiements courants, les paiements de marchandises et les allocations de voyage ne seront pas affectés par les nouvelles restrictions.

Les investissements ayant pour objectif de favoriser l'exportation seront

prioritaires, et une considération particulière sera accordée aux investissements dans les pays en voie de développement, en particulier dans les pays bénéficiaires de l'assistance suédoise.

Le ministre des Finances, M. Gunnar Sträng, faisant part de ce problème, a déclaré qu'il devait être considéré dans le cadre de la politique générale de stabilisation, et qu'il ne fallait pas exagérer son importance.

La recherche alimentaire montre l'importance de la lysine

Les experts de l'Association suédoise des semences à Svalöv, essayent depuis longtemps d'améliorer la qualité des produits végétaux.

Les recherches, placées sous la direction du professeur Arne Hagberg, visent à l'augmentation de la production agricole de produits plus nutritifs, ainsi qu'à accélérer l'évolution biologique des plantes, contribuant ainsi au problème mondial alimentaire.

Le professeur Hagberg a déclaré qu'il sera possible au cours de la prochaine décennie de produire une matière composée de presque toutes les céréales, et ayant une valeur nutritive considérablement améliorée.

Les recherches entreprises ont montré l'importance de la lysine — un acide aminé indispensable à la croissance — et son absence dans les céréales de nos jours. La découverte de genres de maïs, de riz et de blé riches en lysine, a fait naître un optimisme considérable dans ce domaine. « Nous pouvons maintenant espérer arriver à combattre la pénurie de protéines dans le monde qui — en réalité — est une pénurie de lysine », déclare le professeur Hagberg.

LES CHEMINS DE FER DE L'URSS EN 1968

En Union soviétique, le chemin de fer reste un des facteurs primordiaux de la vie économique, puisqu'il assume, à lui seul, environ 70 % des transports de la nation. Dans un pays aussi vaste que l'URSS, où le parcours moyen d'une tonne de bois avoisine 1600 km. et celui d'une tonne de céréales dépasse 1000 km., le transport des marchandises a atteint, en 1968, le fantastique tonnage de 2690 millions de tonnes (dont 572 millions de tonnes de houille) ; ce tonnage représente un volume de trafic de 2275 milliards de tonnes-kilomètres, soit une augmentation de 5 % du chiffre établi en 1967. Ce chiffre est, de beaucoup, le plus élevé de ceux enregistrés dans les autres nations des cinq continents.

En trafic voyageurs, le nombre des personnes transportées se monte à 2750 millions, ou plus de dix fois le nombre des passagers avion du monde entier, contre 2592 millions en 1967 (augmentation de 8,4 %), ce qui représente un volume de trafic de 254 milliards de voyageurs-kilomètres.

Les travaux d'électrification se sont poursuivis durant 1968, année qui a vu la mise en service de 1632 km. de lignes électriques nouvelles. Le réseau ferroviaire soviétique est actuellement électrifié à environ 23 %, autrement dit sur 30 720 km.

Parallèlement, 1785 km. de lignes ont été reconverties à la traction diesel, qui s'étend ainsi à plus de 70 000 km. La presque totalité du trafic national (94,4 %) est d'ailleurs assurée par les modes de traction moderne : diesel ou électrique, dont 46,3 % en seule traction électrique.

Dans le domaine des installations fixes, les travaux de modernisation se sont poursuivis : pose de 9000 km. de rails lourds, 14 000 km. de rails soutés en barres longues, près de 2000 km. de voies dotées du bloc automatique, etc. ; 331 km. de lignes nouvelles ont été également mis en service. En ce qui concerne le matériel roulant, le parc s'est enrichi de 3000 voitures, 48 000 wagons, 1500 locomotives diesel et d'un certain nombre de locomotives électriques représentant une puissance totale de près de 2,5 millions de ch.

En matière de personnel, la productivité des agents du chemin de fer s'est accrue de 5,5 % par rapport à 1967, tandis que le salaire moyen augmentait, en 1968, de 6,9 %, dont 3,4 % au compte de l'augmentation des salaires les plus bas et de divers avantages concernant les spécialistes ou les agents travaillant dans les régions septentrionales du pays.

GRAPHISTES EN HERBE POUR HELVETAS



Une exposition d'affiches primées et d'autres œuvres créées au sein du Forum de jeunesse Helvetas a marqué ce week-end, à Berne, le début de la collecte nationale « Action Helvetas 1969 ». En présence du conseiller fédéral Nello Celio, le président central de Helvetas, M. H. U. Vetsch, a détaillé dans son discours les buts de cette campagne de la jeunesse pour l'aide dans les pays sous-développés. Notre photo : le conseiller fédéral Celio avec le plus jeune créateur d'une affiche, Bänzi Friedli (quatre ans et demi), de Uetzingen (BE) devant son œuvre.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

YVERDON : Assemblée des locaux du Nord vaudois, jeudi 23 octobre 1969, à la salle du Conseil communal, à 20 h. 15. Exposé de M. J. Queloz (MPF). Venez nombreux.

PULLY : Groupe du Conseil communal, lundi 27 octobre, à 20 h. 15, à la Comète.

ROLLE : Le Parti socialiste rollois invite tous les membres et sympathisants à la conférence de notre camarade Maret, à la salle du Casino, dès 20 h. Sujet : « La question du logement. » Vendredi 24 octobre, tous à la salle du Casino de Rolle pour y applaudir notre camarade Maret.

YVERDON : Conférences publiques. — Lundi 27 octobre, à 20 h. 15, au Café du Lac, rue des Cygnes. Exposé de R. Felber, conseiller national, président de la commune du Locle : « Socialistes au pouvoir ».

Jeudi 30 octobre, à 20 h. 15, à l'Hôtel du Centre, rue des Remparts. Exposé de P. Aubert, conseiller d'Etat : « Histoire du socialisme ».

Lundi 3 novembre, à 20 h. 15, au Café Vaudois, rue de la Plaine. Exposé de G. Baechtold, conseiller national : « Le peuple et le Parlement ».

Congrès extraordinaire du Parti socialiste vaudois

Samedi 25 octobre, à 14 h., salle du Pavillon, Montreux. Ordre du jour : 1. Situation politique à la veille des élections communales; rapporteur: Serge Maret, secrétaire cantonal. 2. Présence socialiste à l'exécutif communal; rapporteur: Pierre Rochat, municipal à Vevey.

Outre les délégués des sections, les membres du Comité directeur, du Comité cantonal, les députés au Grand Conseil et les conseillers nationaux assistent obligatoirement au congrès. Il n'y aura pas de convocation individuelle.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS : Assemblée générale de section, jeudi 23 octobre, à 20 h. 15. Salle rénovée de la Maison du Peuple.

GORGIER : Journée du district de Boudry. — Dimanche 26 octobre 1969. 1. Rallye autos. Départs dès 8 h., à la place du port, Chez-le-Bart. Repas dès 11 h., à la Maison de Commune. 3. Match au loto dès 14 h. Inscriptions à adresser à J.-P. von Allmen, conseiller communal, Chez-le-Bart.

Le congrès du PSN

Il se tiendra donc au Locle, Salle des musées, samedi 15 novembre, dès 14 h. 30. Les participants ne recevront pas de rapports écrits préalables. Les sections voudront bien adresser à F. Donzé (rue de la Reuse 9, à La Chaux-de-Fonds) les propositions écrites qu'elles souhaitent soumettre au congrès, jusqu'au 25 octobre.

JURA

Congrès du Parti socialiste jurassien

Un congrès extraordinaire du parti est convoqué pour samedi 25 octobre 1969, à 9 h. 20, au Café du Moulin, à Moutier.

Les membres des sections non délégués ont le droit d'assister au congrès avec voix consultative.

D'UN SPORT A L'AUTRE

EDUARD BAI à La Chaux-de-Fonds...

Eduard Bai, avant, du F.-C. Bienne, né le 20 septembre 1945, jouera au F.-C. La Chaux-de-Fonds. Il a été transféré hier. Il sera qualifié dès le 9 novembre, contre Wéttingen, à la Charrière. L'entente entre les présidents Frédy Schwarz et Francis Urfer s'est faite sur un prêt jusqu'au 30 juin 1970. Toutefois, les Chaux-de-Fonniens auront la priorité pour un éventuel transfert définitif. La Chaux-de-Fonds sera sensiblement renforcée par la venue de cet excellent élément.

...et Moscatelli licencié par Saint-Gall

Moscatelli vient à nouveau de faire parler de lui. En effet, après la rencontre de dimanche dernier entre Saint-Gall et Lugano, Moscatelli s'en est pris, dans les vestiaires, à ses anciens coéquipiers. A la suite de ces incidents qui ont fait l'objet d'un rapport d'arbitre, les dirigeants saint-gallois ont décidé de licencier immédiatement Moscatelli. Ainsi, le F.-C. Saint-Gall évitera sans aucun doute une punition de l'ASF à la suite des événements de dimanche qui n'ont rien à voir avec le sport. Après Lucerne, Bâle, Lugano, Saint-Gall, où ira maintenant Moscatelli ?

PROGRAMMES

RADIO

Jeudi 23 octobre 1969

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Le rendez-vous de 16 h. 17.00 Inf. 17.05 Pour vous les enfants. 17.15 Tous les jeunes 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsour les enfants 19.35 Le défi. 20.00 Magazine 69. 20.30 Micro sur scène. 21.30 Passeport pour l'inconnu : « Le Cosmonaute agricole », de René de Obaldia. 22.30 Inf. 22.35 Médecine. 23.00 A l'occasion de la Semaine suisse : Anthologie de la musique suisse. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes 19.00 Emission d'ensemble 20.00 Inf. 20.10 Légèrement votre. 20.30 Communauté radiophonique des programmes de langue française : Napoléon et la Belgique. 21.00 Chansons-souvenirs. 22.00 Chasseurs de sons. 23.30 Europe-jazz.

BEROMUNSTER. — 16.05 Les écoles hôtelières suisses dans l'Oberland bernois. 17.00-17.30 Emission en romanche. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Grand concert récréatif du jeudi. 21.30 Argent et criminalité. 22.15 Inf. Commentaires. 22.25 Jazz et poèmes satiriques. 23.30-1.00 Divertissement populaire.

Vendredi 24 octobre 1969

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous ! Inf. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. et revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 Musique italienne du XVIIIe siècle. 9.15 Emission radiocolonnaire. 9.45 Musique italienne du XVIIIe siècle. 10.00 Inf. 10.05 Musique italienne du XVIIIe siècle. 10.15 Reprise émis. radiocolonnaire. 10.45 Mus. Ital. du XVIIIe siècle. 11.00 Inf. 11.05 Bon week-end ! 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. Inf. 12.45 Pacifique-Atlantique. 14.00 Inf. 14.05 Chronique boursière. 14.15 Reprise radiocolonnaire. 14.45 Moments musicaux. 15.00 Inf. 15.05 Concert chez soi.

Servette qualifié par Pottier

SERVETTE — WINTERTHOUR. 4-1 (2-1). — Buts : 11', 40' et 56' Pottier, 29' Konietzka, 80' Bosson.

Servette : Barlie ; Maffiolo, Wegmann, Guyot, Perroud, Bosson, Nemeth, Marchi, Heutschi, Pottier, Schindelholtz.

Winterthour : Frei ; Odermatt, Fehr, Luthi, Bollmann, Zigerlig, Rutschmann, Dimmeler, Sturmer, Konietzka, Meili.

Il y eut près de 12 000 personnes, hier soir, aux Charmilles pour voir Servette se qualifier aux dépens de

Winterthour. Les Genevois rencontreront donc Sion en match aller et retour (mercredi 19 novembre au Valais et dimanche 23 novembre à Genève).

Pottier, qui n'avait pas joué à Zurich, a fait hier soir une rentrée remarquable. Il a réussi les trois premiers buts servettiens, qualifiant ainsi son équipe en coupe de Suisse. On avait bien placé Zigerlig sur Pottier, mais ce dernier a fait ce qu'il a voulu. Il est vrai, Bosson était aussi en grande forme et son appui lui a été efficace. Servette a pratiqué un 4-2-4

très offensif, tandis que Winterthour restait fidèle au verrou, ce qui n'a pas empêché Frei d'aller quatre fois aux « pâquerettes ».

Il y eut trois changements : Rutschmann (le frère de l'autre), Blanchoud et Morgenegg ont remplacé respectivement Zigerlig, Marchi et Nemeth.

Le championnat de France

Première division (fin de la dixième journée) : Saint-Etienne—Sedan, 3-1 ; Nîmes—Strasbourg, 3-2 ; Angoulême—Marseille, 1-3. Classement : 1. Saint-Etienne, 18 points ; 2. Bordeaux, 14 ; 3. Marseille et Strasbourg, 13 ; 5. Nantes, 12.

● A Oslo, en match aller des seizièmes de finale de la coupe des villes de foire, Skeid Oslo et Dynamo Bacau (Roumanie) ont fait match nul, 0-0. Le match retour aura lieu le 29 octobre.

L'ALLEMAGNE IRA À MEXICO

Championne du monde en 1954, en Suisse, et finaliste en 1966, en Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest s'est qualifiée hier soir pour le tour final du Mexique (c'est la neuvième équipe qualifiée sur seize). Elle a battu l'Ecosse par 3-2 au cours d'un match que nous avons pu suivre à la télévision, un match de haute qualité, mais qui se termina par un incident : l'expulsion de l'Ecosseais Gemmel pour un coup de pied volontaire. Dans cette rencontre, M. Droz, de Marin, fut excellent ; il se montra le maître, avertissant notamment six joueurs.

Septante-deux mille personnes se sont déplacées pour voir les Allemands remporter leur première victoire sur l'Ecosse. Alors que le résultat était de 2-2, une attaque écossaise a failli aboutir, mais un arrière allemand sauva sur la ligne de but. Peu après, Libuda, lancé en profondeur, marqua le but de la victoire. Les Allemands ont cherché à gagner du temps dans

les dix dernières minutes, jouant les vedettes sud-américaines, se couchant pour une simple charge. M. Droz ne se laissa d'ailleurs pas prendre au piège : il prolongea le match de deux minutes.

La coupe du monde

Groupe 2. — A Budapest : Hongrie—Danemark, 3-0. — Classement : 1. Tchecoslovaquie, 6 matches, 9 points ; 2. Hongrie, 5-7 ; 3. Danemark, 6-5 ; 4. Eire, 5-1. — Reste à jouer : 5 novembre, Hongrie—Eire.

Groupe 3. — A Cardiff : Pays de Galles—Allemagne de l'Est, 1-3. — Classement : 1. Allemagne de l'Est, 3-5 ; 2. Italie, 2-3 ; 3. Pays de Galles, 3-0. — Restent à jouer : 4 novembre, Italie—Pays de Galles ; 22 novembre, Italie—Allemagne de l'Est.

Groupe 4. — A Moscou : URSS—Irlande du Nord, 2-0. — Classement : 1. URSS, 3-5 ; 2. Irlande du Nord, 4-5 ; 3. Turquie, 3-0. — Reste à jouer : 16 novembre, Turquie—URSS.

Groupe 7. — A Hambourg : Allemagne de l'Ouest—Ecosse, 3-2. — Classement : 1. Allemagne de l'Ouest, 6-11 ; 2. Ecosse, 5-7 ; 3. Autriche, 5-4 ; 4. Chypre, 6-0. — Reste à jouer : 5 novembre, Autriche—Ecosse.

Groupe 8. — A La Haye : Hollande—Bulgarie, 1-1. — Classement : 1. Bulgarie, 4-7 ; 2. Hollande, 6-7 ; 3. Pologne, 5-6 ; 4. Luxembourg, 5-0. — Restent à jouer : 9 novembre, Pologne—Bulgarie ; à fixer, Luxembourg—Bulgarie.

BASKETBALL. — Coupe de Suisse : U.C. Neuchâtel—Abeille La Chaux-de-Fonds, 45-57.



TV ROMANDE

Jeudi 23 octobre 1969

16.45 Le Jardin de Romarin. 17.05 Für unsere jungen Zuschauer. 18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 Vie et métier. 18.30 Bonsoir. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Les Chevaliers du Ciel. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 Camérasport. 20.40 « D'Artagnan », d'après le roman d'A. Dumas. 22.10 La vie littéraire. 22.40 Football. 23.25 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

1re chaîne. — 18.20 Le Schmilblic. 18.40 Télé-rentree. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Actualités régionales. 19.25 « La Cravache d'Or ». 19.45 Télé-soir. 20.20 Le ticket d'or du cinéma. 20.25 Panorama. 21.25 « Les Envahisseurs ». 22.15 Jeu à XIII. 22.55 Télé-nuit.

2e chaîne. — 16.00 Annoncez la couleur. 17.30 Institut pédagogique national. 18.00 Cours du conservatoire des arts et métiers. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.40 D'Iberville. 20.10 Le mot le plus long. 20.30 Télé-soir couleurs. 20.55 « La Robe mauve de Valentine », de Françoise Sagan. 22.30 Théâtre d'aujourd'hui.

Vendredi 24 octobre 1969

1re chaîne. — 10.12 Télévision scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-midi. 13.15 Midi-magazine. 14.03 Télévision scolaire. 15.05 Télévision scolaire.

L'équipe suisse de l'avenir...

L'élimination de l'équipe suisse de football du tour final de la coupe du monde de juin prochain au Mexique fait actuellement couler beaucoup d'encre. On accuse ici les responsables, les dirigeants de l'équipe nationale. Ailleurs, on les défend, on prend leur parti. On fait aussi des propositions. A la télévision, par exemple, on a demandé la direction de l'équipe suisse — comme en hockey sur glace — pour des Romands. Ailleurs encore, on demande aux lecteurs d'un journal d'écrire pour donner leur avis, etc. L'« Illustré » vient même de faire une enquête. Au terme de celle-ci, il vous propose « son » équipe de l'avenir. La voici :

Prosperi

Ramseier Perroud Chapuisat Stierli
Odermatt Kuhn Bosson
Zappella Vuilleumier Quentin Jeandupeux

Comme on le voit, elle est formée de douze joueurs. L'« Illustré » serait-il vraiment assez puissant pour faire changer les règlements de la Fédération internationale de football ? On en doute !... RAYDER.

Jérémias Gotthelf

Heur et Malheur d'un Maître d'Ecole

avez si bien su dire de cet arbre ? N'avez-vous donc des yeux que pour voir ce qui concerne les autres et non ce qui vous touche vous-même ? Vous êtes, ami régent, l'arbre et le jardinier tout à la fois. Il y a plus longtemps que vous êtes enraciné à Chèvremont que cet arbre ne l'est dans ce verger ; vous y avez poussé de fortes racines, vous êtes familiarisé avec la population, vous y êtes apprécié, vous ne tourmentez pas les gens, vous êtes, en somme, moins exigeant que d'autres le seraient à votre place. Votre femme est serviable. Les enfants que vous avez instruits vous sont attachés ; vous avez déposé en eux maints bons sentiments et ils savent que c'est à vous qu'ils doivent ces sentiments ; ils vous respectent. Il n'est peut-être pas une maison du village où vous n'avez un allié dans la personne de l'un de vos anciens élèves ; vous avez donc jeté des racines de tous côtés, vous jouissez d'une certaine influence sur les jeunes et les vieux ; vous et le pasteur tirez à la même corde, vous travaillez sans éclat et sans bruit sur vos gens de Chèvremont et, croyez-m'en, vous ferez quelque chose de ce village. Comme le sol de leurs champs, qui est lourd et d'un labour difficile, ainsi ces gens sont lourds et rebelles à la culture. Mais, vous le savez aussi, il est peu de terrains que l'on ne parvienne à rendre productifs et les produits en sont souvent d'autant plus beaux que la culture en a été plus difficile. Dans votre école, vous connaissez à fond tous les élèves, ils vous sont familiers et vous avez déjà déposé d'excellents germes dans le cœur de plusieurs d'entre eux.

Voilà ce que les soi-disant éducateurs du peuple ne veulent pas comprendre ; ils manquent de stabilité et vont et viennent d'un bout à l'autre du pays, comme des guêpes autour d'un poirier. A chaque instant, l'un d'entre eux se détache du sol où il a pris racine, prend son élan, rompt tous les liens, brise toutes les relations qu'il avait formées, anéantissant ainsi la moitié de son œuvre pour courir après un autre champ de travail. Et Dieu sait le temps qu'il leur faut alors pour reprendre racine ailleurs ou seulement pour trouver une autre place et un autre domicile ! Et pourquoi cela ? Pour quelques écus de plus, pour avoir à leur disposition un local de tissage, un jardin plus grand, une chambre supplémentaire, ou simplement par étourderie, pour une mésintelligence, à cause d'un mauvais voisinage ; il n'en faut pas plus pour provoquer ces transplantations arbitraires et absurdes.

Les pasteurs eux-mêmes ne sont pas exempts de cette manie et il en est beaucoup qui ne se rendent pas compte de ce fait irrécusable, qu'une transplantation est éminemment préjudiciable aux arbres déjà développés, qu'elle n'est utile que dans un petit nombre de cas et qu'elle a toujours pour conséquence une suspension plus ou moins longue de la production. A quoi en serait, je vous le demande, un verger dont on transplanterait les arbres tous les dix ou quinze ans ? Y trouverait-on un seul arbre vigoureux, branchu, fortement enraciné et capable de résister à l'orage ? N'y verrait-on pas plutôt des arbres malingres, rabougris et mal enracinés, à l'air misérable, aux fruits clairsemés, prêts à

succomber aux atteintes du plus prochain hiver, parce qu'ils n'auraient pas retrouvé dans le sol où ils avaient été transplantés la sève riche et vigoureuse d'autrefois ?

Non, non, ami régent, ne me parlez pas de quitter Chèvremont, sinon je n'aurai plus la moindre estime pour vous. Faites votre profit de ma comparaison ; elle s'applique admirablement à votre cas. Pourquoi ne pas ouvrir les yeux et nous laisser instruire par les innombrables leçons que Dieu a déposées à notre usage dans la nature qui nous environne ?

Là-dessus, il me conduisit dans un endroit ombragé derrière sa maisonnette et m'interrogea longuement sur ma situation financière et mon état spirituel. Il me trouva absolument découragé et comprit que ce découragement n'était que la conséquence du vif intérêt que j'avais pour ma femme et mes enfants.

J'ai, lui dis-je, pour ma femme une affection profonde ; je la vois accablée de travail et je ne puis que rarement lui acheter une paire de bas ou une bouteille de vin, criblé de dettes comme je le suis. Mon orgue n'est pas encore payé, les cours de répétition m'ont occasionné de nouvelles dettes ; mes enfants grandissent, mon fils aîné ne manque pas d'intelligence, mais il ne veut plus obéir, nous ne savons qu'en penser ; Madeleine dit que cela vient de l'habitude que j'ai prise de l'employer à l'école et de lui permettre d'y exercer le commandement, ce qui lui fait penser qu'il peut aussi régenter dans notre ménage. Il serait temps qu'il apprit quelque chose, mais je n'en ai pas les moyens.

La Chaux-de-Fonds

La vente paroissiale s'ouvre aujourd'hui

Chaque année, les paroisses réformées de la ville, en harmonieuse collaboration avec l'Eglise allemande, doivent trouver les ressources nécessaires à faire face, d'une part au bouclage du budget paroissial, d'autre part à leurs engagements face aux Missions. Ces ressources, c'est la grande vente paroissiale qui les fournit. Cette manifestation, devenue traditionnelle au calendrier automnal, s'ouvre aujourd'hui, et se tiendra jusqu'à samedi soir à l'Ancien-Stand (heures d'ouverture: tous les jours de 13 h. 30 à 22 h. 30). Et d'après ce que nous en avons vu en « avant-première », la vente de cette année sera digne des précédentes.

En effet, dans la grande salle agréablement décorée, une vingtaine de stands abondamment garnis attendent les chalandes. On y trouve de tout, à des prix fort intéressants grâce à la somme de dévouement qui entoure cette manifestation: épicerie, primeurs, charcuterie, tabacs; livres en tout genres, porcelaine d'art, poterie, vanerie, lainages, jouets, broderie, etc. Un comptoir spécialement consacré aux Missions offre des objets d'artisanat exotiques; d'autres constituent de charmants bazars dignes d'inspirer les générosités en prévision de Noël. Un buffet offre aux gourmands de considérables quantités de pâtisserie « maison » et de boissons diverses. Dans un coin se niche un bar tout ce qu'il y a de « heimelig ». Une tombola permettra de remporter des lots alléchants tels que montres de marque, pendules, etc. Les enfants pourront participer à des jeux dotés de récompenses.

Tous les soirs, des repas dont l'abondance ne le cède en rien à l'excellence permettront de passer un bon moment gastronomico-musical, puisque la Chauxoise les accompagnera de ses flonflons (s'inscrire à l'avance!).

Une attraction supplémentaire est constituée par un marché aux puces

COMMUNIQUÉ

Théâtre ABC. — La petite salle de la rue de la Serre 17 ouvre sa saison en langue allemande avec l'une des pièces les plus marquantes du célèbre dramaturge suédois Auguste Strindberg: « Totentanz » (« Danse de Mort »). Ce spectacle exceptionnel vous sera présenté dans une mise en scène de E.-A. Leu et par un interprète par les comédiens de la troupe ABC, la seule troupe de langue allemande en Suisse romande. A ne manquer sous aucun prétexte! Représentations les 24, 25, 29, 31 octobre et le 1er novembre, à 20 h. 30 précises. Location à la librairie ABC, Jaquet-Droz 29, tél. 3 57 57, et une heure avant chaque représentation à la caisse du Théâtre ABC, tél. 3 72 22.

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, « La Voie lactée ».
CORSO: 20.30, « L'Astragale ».
EDEN: 20.30, « Les Têtes brûlées ».
PLAZA: 20.30, « L'Or de Mackenna ».
SCALA: 20.30, « Le Grand Amour ».

Divers

MUSÉE D'HORLOGERIE: 14.00 à 17.00.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.

Pharmacie d'office

Pharmacie des Forges, Charles-Naine 2 a.
(Dès 22 h., appeler le No 11.)

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA CACINO: 20.30, « Le Détective ».
CINÉMA LUX: 20.30, « Les Sept Ecossais explosent ».
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 14.00 à 18.00, E. Dominique, peintre, exposition rétrospective.
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Mariotti, jusqu'à 21 h., ensuite le tél. No 17 renseignera.

Exposition

LIVRES D'URSS

en russe, français,
espagnol, anglais

du 24 au 29 octobre 1969,
au Casino de la Rotonde
Neuchâtel

Ouverture tous les jours, de 10 à
12 h. et de 15 à 18 h. 30.
Entrée libre.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Camille Brandt a 85 ans

Aujourd'hui, Camille Brandt a quatre-vingt-cinq ans. Il serait juste que notre journal s'associe à cet anniversaire plus largement que par quelques lignes. S'il n'en est pas ainsi, c'est par ordre formel et catégorique de l'intéressé.

Depuis plus de soixante ans, la vie de Camille Brandt est étroitement mêlée à celle du Parti socialiste. Fonctionnaire postal à La Chaux-de-Fonds, notre ami était déjà l'un des dirigeants de sa section durant la Grande Guerre et il a joué un grand rôle dans les événements de 1918. Devenu conseiller communal, il a géré les finances d'une grande commune ouvrière durant la période la plus sombre du chômage, se révélant dans ces circonstances parfois dramatiques un administrateur de talent. En 1941, il fut le premier socialiste à entrer au Conseil d'Etat neuchâtelois où il dirigea, durant douze ans, l'Instruction publique et l'Intérieur. Lorsqu'il prit sa retraite, en 1953, ses adversaires aussi bien que ses amis rendirent hommage à sa personne et à son œuvre.

Camille Brandt appartient au Comité central du Parti socialiste depuis une date si ancienne que personne ne s'en souvient plus et, aujourd'hui encore, son avis y est très écouté. Il déposera, le 2 novembre prochain, son mandat au Comité central du PSS après l'avoir exercé durant plusieurs dizaines d'années. Enfin, durant 8 ans, il a été membre du Comité directeur du PSS. Quant à notre journal, il ne cesse de s'y intéresser presque quotidiennement.

Les amis et les camarades de Camille Brandt lui présentent, ainsi qu'à son épouse, leurs vœux les plus sincères.

BOUDRY: Ivresse au volant.

Le Tribunal de Boudry a jugé hier trois affaires d'ivresse au volant. La première concernait un habitant de Bôle, M. G., 43 ans. Il a été condamné à 500 fr. d'amende et à 175 fr. de frais.

Un autre conducteur, M. B. P., 34 ans, de Chez-le-Bart, qui avait provoqué un accident près d'Auvergnier, a été condamné à 800 fr. d'amende et aux frais.

Enfin, le tribunal a condamné par défaut un campeur, M. A. Girard, 44 ans, qui avait circulé à vélo-moteur en état d'ivresse (2,61 ‰) à 7 jours d'arrêts fermes.

D'autre part, le même tribunal s'est occupé d'une affaire d'attentat à la pudeur des enfants. Le condamné, Cl.-G. B., 27 ans, récidiviste, s'était introduit dans les toilettes pour dames d'une plage et avait abusé d'une fillette qui y était entrée après lui. B. a été condamné à 10 mois de prison avec sursis et au paiement de 500 fr. de frais.

Neuchâtel

Trois objecteurs patriotes jurassiens condamnés

Au cours d'une audience qui n'a pas duré moins de cinq heures et demie et qui s'est déroulée au Châteaude Neuchâtel, en présence d'un

très nombreux public venu spécialement du Jura bernois, le Tribunal militaire de la II^e division a jugé trois soldats jurassiens, Daniel Jeanbourquin, Georges Paratte et Georges Rais, prévenus de refus de servir et d'abus et dilapidation du matériel. Ils avaient, en mars dernier, abandonné leurs effets militaires devant le Tribunal fédéral à Lausanne, voulant attirer par ce geste l'attention sur le problème jurassien et protester contre ce qu'ils appellent l'occupation du Jura par l'armée. Le Tribunal militaire leur a donné l'occasion de s'expliquer longuement. Il n'a pas été retenu leur argument d'après lequel ils auraient agi poussés par un grave conflit de conscience. Il s'agit, ont estimé les juges, d'une démonstration d'ordre politique. Les trois prévenus ont été condamnés chacun à 45 jours d'emprisonnement avec sursis et au paiement des frais. Ils étaient défendus par M^e Gilbert Baechtold, avocat à Lausanne, M. V. Erard, professeur et historien à Porrentruy, et M^e R. Wilhelm, avocat à Genève.

LIQUEURS Morand
MARTIGNY

CHRONIQUE JURASSIENNE

Moutier: prise de position socialiste

La section socialiste de Moutier a tenu son assemblée mensuelle, sous la présidence d'A. Sulzer. A l'ordre du jour figuraient notamment les objets qui seront discutés par l'assemblée municipale de ce soir. Tous ces points, qui seront soumis aux citoyennes et aux citoyens, furent commentés par les membres de la fraction socialiste au conseil, alors que, au cours de la discussion, chacun eut l'occasion de demander des compléments d'information. C'est avec satisfaction que l'assemblée a approuvé le point 6 de l'ordre du jour, soit celui du subventionnement de deux constructions à loyers modérés; tous les autres projets ont également été approuvés par l'assemblée qui invite les citoyennes et les citoyens à les accepter ce soir, de même que dimanche lors de la votation populaire, d'un crédit de 175 000 fr. pour l'achat de trois pavillons scolaires.

C'est le député Jean Hass qui présenta et commenta les six objets soumis en votation cantonale, samedi et dimanche. Le rapporteur, après un exposé très complet, répondit à diverses questions, ce qui permettra à chaque membre présent de se prononcer en connaissance de cause, ce prochain week-end. (w.)

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

VOL. — Dans la nuit de lundi à mardi, des amateurs de biens d'autrui pénétrèrent dans les bureaux de la Brasserie Beaugard en passant par les entrepôts. Ils s'attaquèrent vainement au coffre-fort, puis à de nombreux meubles de bureau jetant pêle-mêle sur le plancher dossiers, pièces de correspondance, classeurs et causant des dégâts pour quelques centaines de francs. Ils durent se contenter d'un maigre butin: quelques paquets de cigarettes, un peu d'argent étranger.

Au cours de la même nuit, un agent de Sécurité appréhendait un inconnu et le conduisait au poste de police pour contrôle. A quelque distance de cet endroit, l'individu, qui ne devait pas avoir la conscience très nette, sortit un revolver dont il menaçait l'agent et réussit à s'enfuir; il ne fut pas retrouvé en dépit des nombreuses patrouilles de la police cantonale.

Bienne

Après des licenciements à la direction des téléphones
Les explications du Conseil fédéral

La Direction d'arrondissement des téléphones de Bienne a, récemment, congédié une télégraphiste et une téléphoniste. Ces licenciements sont anticonstitutionnels, déclarait, le 30 septembre, dans une question urgente, le conseiller national Dellberg (soc., VS). Les motifs invoqués seraient, en effet, d'ordre politique (une des personnes et le frère de l'autre seraient membres de la Jeunesse progressiste).

La réponse du Conseil fédéral vient d'être publiée. Voici le texte complet de sa réponse:

« La Direction d'arrondissement des téléphones, à Bienne, a congédié une télégraphiste et une téléphoniste qui avaient le statut d'employée. Le délai de trois mois a été respecté mais ces employées ont été dispensées de continuer leur service jusqu'à son terme.

« Le principe essentiel qui régit l'activité des PTT est que l'usager a droit à un service inspirant toute confiance. Les directions d'arrondissements sont donc tenues de veiller tout particulièrement à ce que le personnel des télécommunications soit digne de cette confiance. En effet, les fonctions des télégraphistes les amènent à prendre connaissance du contenu des télégrammes et les téléphonistes doivent écouter fréquemment les conversations internationales transmises manuellement pour se rendre compte de la qualité de la transmission.

« Dans les deux cas mentionnés, la Direction des téléphones de Bienne estime que la confiance qu'elle devait avoir en ses employées a été sérieusement ébranlée depuis quelque temps. Tel est le motif de leur congédiement. Il n'y a pas de contradiction entre cette mesure et les augmentations de traitement dont ces employées ont bénéficié précédemment, car il s'agissait d'augmentations accordées d'une manière générale en

Curieuse aventure de chasse

Parti lundi matin, de bonne heure, le président de la Société des chasseurs des Franches-Montagnes, M. Schweizer fils, de Saignelégier, ne se doutait pas qu'il allait au-devant d'une aventure curieuse. Pratiquant son sport favori dans un petit vallon à l'est du village des Pommerats, le chien terrier « Touki » quitta son maître et s'engagea dans le bois, alors qu'une chasse était lancée. Ne revoyant pas revenir son fidèle compagnon, M. Schweizer partit à sa recherche. Il entendit les aboiements désespérés de « Touki » dans les rochers. Le chien, en poursuivant un renard, s'était engagé dans une faille de la roche et ne pouvait en ressortir car il était tombé dans une crevasse dont la hauteur fut estimée par la suite à trois mètres. M. Schweizer, chasseur passionné mais qui aime les animaux, ne put se résoudre à abandonner son chien, aussi tout fut mis en œuvre pour le sauver.

En collaboration avec le garde-chasse, des cantonniers de l'Etat et des amis de M. Schweizer entreprirent, au moyen de deux perforatrices, de se frayer un passage dans le rocher, l'on eut même recours à des explosifs. Finalement, après quarante heures d'efforts continus, mardi à 23 h., « Touki » était libéré du gouffre d'où il ne pouvait ressortir seul, alors que le renard avait disparu. (w.)

BONFOL: Pêche miraculeuse.

Comme chaque année, les gardes-pêche du Jura, après assèchement, ont vidé le grand étang de Bonfol. Un nombreux public suivait cette pêche miraculeuse: trois mille kilos de carpes ont été retirées de l'étang, lundi après midi. Huit cents kilos ont été vendus sur place, les autres poissons ont été achetés par des restaurateurs ajoulots et une partie d'entre eux sera exportée en Allemagne où l'on commence à repeupler de carpes les cours d'eau trop pollués pour recevoir du poisson noble.

DELEMONT: Une femme élue à la Municipalité. — M^{me} Huguette Tschoumy, épouse du directeur de l'Ecole normale, a été déclarée élue au sein de l'exécutif delémontain par le Conseil municipal, dans sa séance de mardi soir. Reste à savoir si M^{me} H. Tschoumy acceptera son élection et quel département elle aura à diriger.

Bienne

raison de l'âge ou de la formation acquise.

« Au demeurant, tous les employés des PTT ont le droit de recourir contre un congédiement dans le délai légal.

« Le Conseil fédéral a chargé le Département des transports et communications et de l'énergie de procéder à une enquête par l'entremise de la direction générale des PTT, et de lui faire un rapport sur son résultat. Tant que ce rapport n'a pas été présenté, le Conseil fédéral ne peut que s'abstenir de se prononcer sur les critiques formulées. Cette réserve s'impose aussi pour que l'issue d'un recours éventuel ne soit pas préjugée. »

Précisions

On nous écrit:

Dans votre numéro du lundi 20 octobre courant, sous la rubrique de première page « Cela s'est passé dans notre pays », parlant du congrès de l'APO à la salle municipale de Zofingue, vous écrivez:

«... Le but de la session était de coordonner une quarantaine de groupes d'extrême-gauche dits nicht idéal (sans idéal). »

Votre traducteur doit avoir fait une grossière erreur que nous vous prions de rectifier. Le texte allemand parlait d'une coordination, d'une liaison entre les groupes progressistes en question (qui ne sont d'ailleurs pas tous d'extrême-gauche), soulignant qu'il ne s'était agi en aucune manière de tendre à une unification sur le plan idéologique.

Ayant participé à cette rencontre, nous tenions à vous faire remarquer le caractère erroné de votre information, persuadés que vous voudrez bien mettre la chose au point.

Pour les Résistants à la guerre:
A. VILLARD, président.
F. TULLER, secrétaire.

Quoi de neuf en 1969 ?
Tous à la Maison du Peuple

LA CHAUX-DE-FONDS
VENDREDI 24 OCTOBRE 1969, à 20 heures
MUSIQUE LA PERSÉVÉRANTE

GRAND LOTO

NOUVELLE
FORMULE

Cartes à Fr. 8.— valables pour les
vingt premiers tours. Huit cartons
hors abonnement.
EXPOSITION DES LOTS dès 18 h.

VENTE

des paroisses réformées
de l'Eglise allemande et
des missions

Jeu*di* 23, ven*dre*di 24 et sa*me*di 25 octobre, de 13 h. 30 à 22 h. 30
à l'Ancien-Stand, rue Alexis-Marie-Piaget 82

VINGT COMPTOIRS - BUFFET - TOMBOLA - JEUX - BAR

Sou*pe*rs à 19 h. précises, à Fr. 8.— sans aucun supplément pour le service
préparés par un chef de cuisine

CHOIX DE VINS, BIÈRES, EAUX MINÉRALES

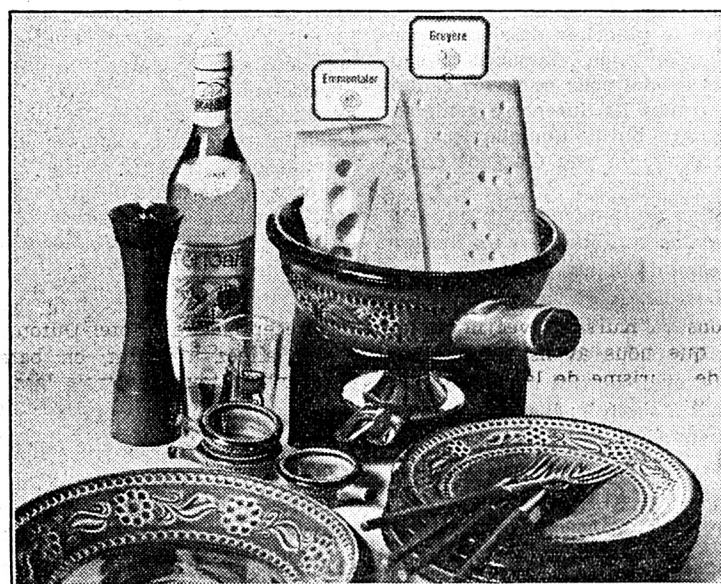
Aujourd'hui JEUDI
Potage Saint-Germain
Choucroute garnie
Dessert

Demain VENDREDI
Consommé julienne
Langue à l'écarlate
Pommes vapeur - Haricots frais
Dessert

Après-demain SAMEDI
Potage oxtail
Demi-coq à la broche
Légumes - Chips
Salade - Dessert

...ET A NOUVEAU : « LA POTINIÈRE » ! Revue locale, tous les soirs, spectacle permanent

Pour assurer un service irréprochable, prière de s'inscrire si possible jusqu'à la veille au soir à l'une des adresses suivantes : F. Marthaler, tél. 217 36; au secrétariat de paroisse, Numa-Droz 75, tél. 232 44; au presbytère, tél. 224 71, ou directement à la vente, tél. 362 22.



« Fondue crée la bonne humeur »

FONDUE LIOBA paquet de 800 g. 6.50 (7.30)

Parmi notre grand choix de vins blancs, nous vous proposons pour l'accompagner :

En bouteilles :
Johannisberg
Fendant de Sion
Château de Bursinel
Hôpital Pourtalès

En litres :
Fendant de Sion Roc-Vieux
Neuchâtel
Cressier

COOP

Lard

le kilo

6.30

Saucisse
au foie
à tartiner

175 g.

1.10

Mettwurst
au jambon

175 g.

1.10

Profitez :

Café Coop
Bonida

le paquet

2.—

(2.50)

FLANS COOP

« 3 POUR 2 »

arômes :
vanille - choco-
lat - caramel

— .80

(1.20)

Vendredi :

Tourte
moka

3.—

pour les
amateurs de
bons
desserts...

Samedi :

Tortue

1.50

un pain du
dimanche de
forme originale

QUALITÉ

PRIX COOP

AVANTAGES

PRIX COOP

TIMBRES COOP

Patinoire des Mélèzes

La Chaux-de-Fonds
Champion suisse

ZURICH

SAMEDI 25 OCTOBRE 1969, à 20 h. 30

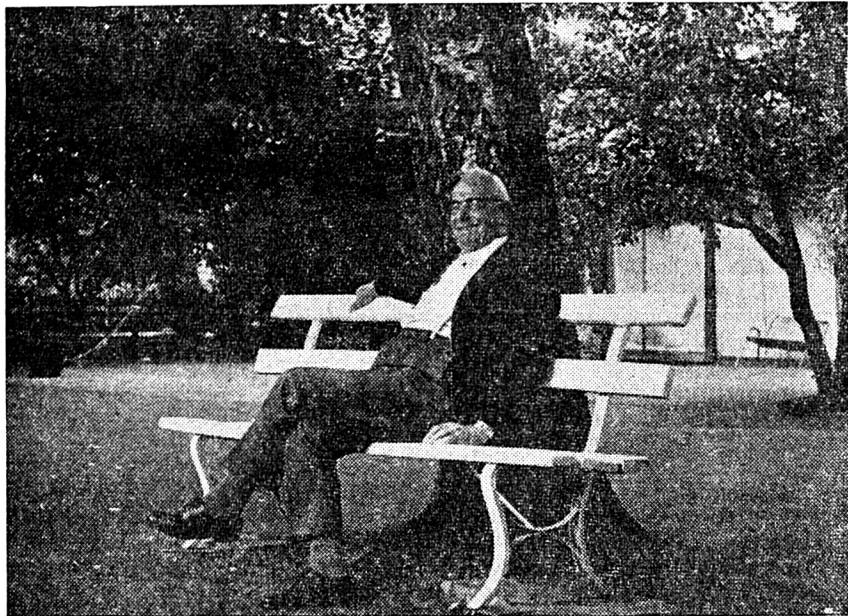
Premier match de championnat

PRIX DES PLACES:

Pourtour: adultes, Fr. 5.—; étudiants, Fr. 3.50; enfants, Fr. 2.—. Tribune tubulaire: debout, adultes, Fr. 6.—; étudiants, Fr. 4.50; enfants, Fr. 3.—. Places assises numérotées: supplément Fr. 5.—. Location: Grisel tabacs, L.-Robert 12; Sandoz, tabacs, Forges; Graf, tabacs, Serre 79; buvette de la Patinoire. — Simone Favre, D.-J.-Richard 33, Le Locle.

CARTES DE MEMBRES

Places assises, réservées, Fr. 150.—; places debout, tribune tubulaire, Fr. 100.—; places debout, pourtour, Fr. 80.—; écoliers, Fr. 25.—. Secrétariat du HCC, tél. 2 45 83, ou buvette de la Patinoire, tél. 3 20 94.



M.B. s'accorde quelque repos dans le parc tranquille de l'hôtel, entre les expéditions compliquées et absorbantes accomplies grâce à l'abonnement CFF à demi-tarif. Son hobby est de composer lui-même ses itinéraires à l'aide des horaires.

Haute saison pour les « moins jeunes »

Dès le 1^{er} septembre, notre paradis touristique a retrouvé un rythme plus humain. Les « moins jeunes » peuvent faire leurs bagages. Pour moi, quoique je n'aie pas encore droit à l'AVS, j'ai également préparé ma valise, car j'ai l'intention de surprendre les « moins jeunes » en flagrant délit. A tout hasard, je me rends à Wilderswil, cette station de villégiature — tout près d'Interlaken — réputée à l'étranger, mais méconnue chez nous. M. et M^{me} H. logent au Bären, hôtel cosu de l'endroit. Pendant trente ans, ils ont exploité leur propre commerce de comestibles. Leur spécialité : des poissons d'origines les plus diverses. Maintenant, ils en ont plus qu'assez de cette espèce d'animaux. Ils ont décidé de ne plus jamais rester quatorze heures par jour derrière leur comptoir. Dorénavant, ils veulent jouir de la vie : en voyageant ou de toute autre manière. Sont-ils heureux ici, dans l'Oberland bernois ? Oui. Ils éprouvent une joie sans mélange à contempler les géraniums de Wilderswil au rouge intense et les sommets couverts de neiges éternelles. Ils me conduisent immédiatement vers les maisons les plus photogéniques. M. H. marche toujours un ou deux pas derrière sa femme et moi, car ses courbatures le font encore souffrir. C'est que, avant d'aller à la montagne, ce couple sportif a d'abord passé quelques jours de vacances à Zurzach, au Turm-Hotel, établissement ultramoderne où il bénéficiait aussi, naturellement, d'un arrangement spé-

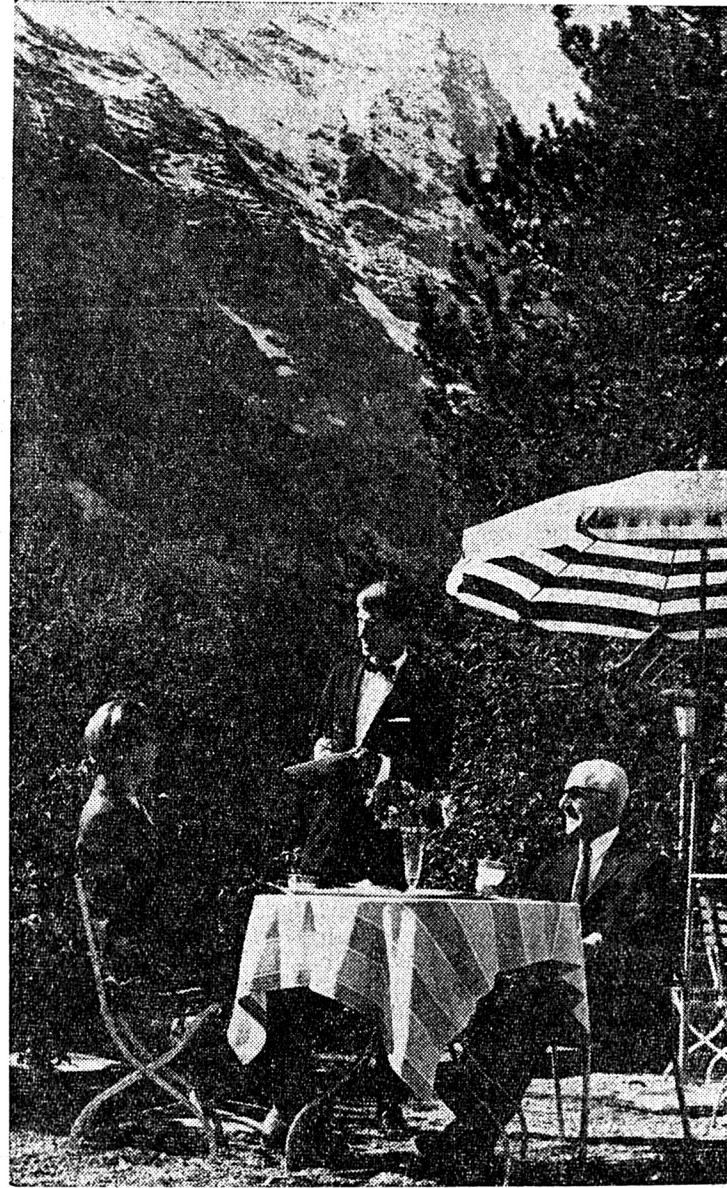
cial. Probablement que les effets des bains thermaux sont plus violents et plus durables qu'ils ne l'auraient désiré.

« Savez-vous, au début, j'étais quelque peu sceptique à l'égard de la campagne « Le printemps des moins jeunes ». On a lu et entendu tellement de choses à ce sujet, les critiques ne lui ont pas été épargnées. Pour mon 70^e anniversaire, ma nièce m'a donné un billet pour Beatenberg. Et imaginez-vous, j'ai été reçue comme une reine à l'Hôtel Schöneegg. C'est à peine si l'on n'a pas déroulé le tapis rouge à l'entrée pour m'accueillir. »

M^{me} B. se prélassait confortablement sur une large chaise longue. « J'avais également très peur des changements de trains et de moyens de locomotion. Mais tout a marché comme sur des roulettes. Dans ma joie, j'ai passé ma première soirée à écrire des cartes postales à toute ma parenté pour lui montrer le panorama de l'Oberland bernois. » Ses yeux brillent de contentement. Elle poursuit : « Et j'ai énormément d'amies. Pendant quarante ans, j'ai exploité, à Birmensdorf, un petit magasin Usego. Entendez-vous cette sonnerie de cloches de vaches ? C'est un bruit qui m'enchant. Je n'ai pas l'air d'être une vieille fille, n'est-ce pas ? » Non, elle n'en donne nullement l'impression. C'est même « l'ainée » la plus jeune et au tempérament le plus débordant que je connaisse. Elle est parfaitement au courant de l'actualité et pos-

Aux guichets des abonnements des gares CFF, une pile de prospectus aguichants sont à la portée des usagers ; les préposés les remettent aux bénéficiaires de l'AVS qui achètent pour 50 fr. l'abonnement à demi-tarif (il coûte normalement 290 fr.). Par cette publicité et sous le slogan « Le printemps des moins jeunes », la Société suisse des hôteliers invite les grands-pères, les grand-mères, les grands-oncles et les grand-tantes d'humeur voyageuse à passer la nuit ou à séjourner à l'hôtel lors de leurs déplacements. Plus de 1000 hôtels en Suisse romande et en Suisse allemande offrent aux « moins jeunes », pendant l'entre-saison, la chambre et le petit déjeuner à des prix forfaitaires s'échelonnant de 10 fr. à 30 fr.

Lors de son lancement, il y a près de six mois, cette campagne n'a pas été sans soulever quelque poussière. On estimait, çà et là, que, sur le plan financier, on ne manifestait pas assez de prévenance à l'égard de nos aînés. L'on oubliait cependant que, tout en faisant preuve d'une belle générosité, les hôtels n'étaient quand même pas des institutions de bienfaisance et que la campagne « Le printemps des moins jeunes » avait été lancée pour animer les périodes de moindre fréquentation (du 1^{er} avril au 30 juin — les fêtes de Pâques et de Pentecôte exceptées — du 1^{er} septembre au 15 décembre et du 10 au 31 janvier), ou tout au moins pour répartir plus régulièrement la demande de lits d'hôtels sur toute l'année. Cette durée délimitée offre bien des avantages pour les personnes ingambes d'un certain âge et aimant voyager. La foule qui assaille les trains, la bousculade dans les rues, les restaurants ou les hôtels fourmillant et regorgeant de monde intimident ceux qui sont habitués au calme et à la quiétude et ne leur procurent nullement le délassément et le climat de vacances dont ils ont besoin.



sède les qualités les plus utiles en voyage : la tolérance de l'humour.

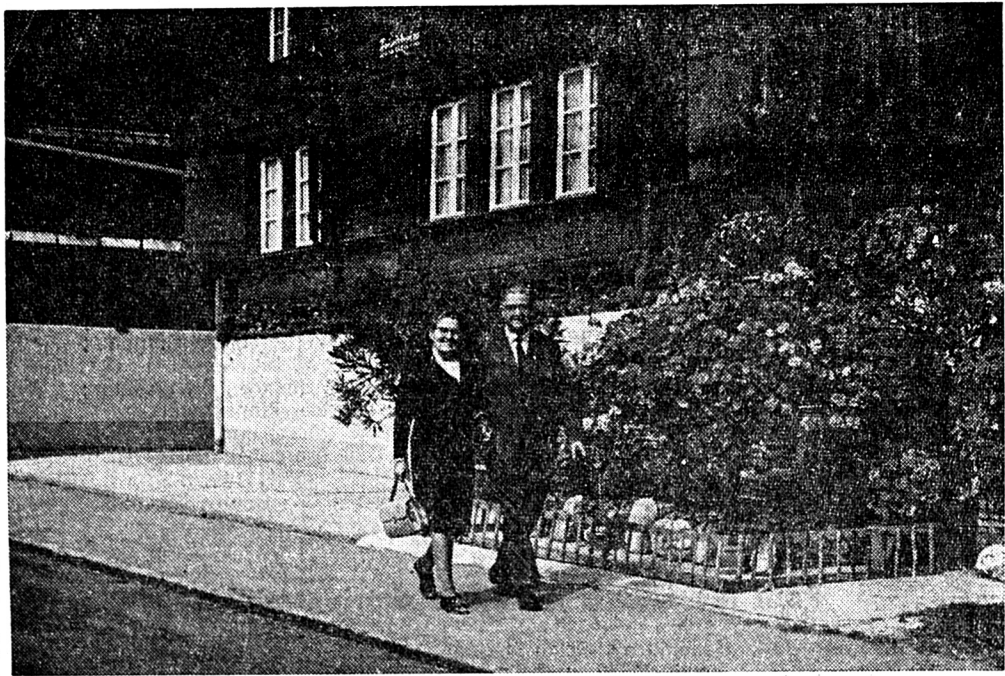
M. et M^{me} F. sont en train de prendre leur petit déjeuner sur la terrasse du Parkhotel Schöneegg, à Grindelwald. Au premier plan, un immense parasol ; à l'arrière-plan, le Schreckhorn. Eblouis par le soleil d'automne, leur yeux papillotent. « Ce soir, nous irons au Kursaal avec le passe-partout que nous avons reçu. (Les offices de tourisme de la plupart des stations de villégiature donnent aux « moins jeunes » une carte de séjour gratuite.) Pendant la journée, ils font des excursions. Ils ont été à la Petite-Scheidegg, à la Schynige Platte et au Rosenloui. M^{me} F. n'a pas encore, et de loin, l'âge de l'AVS. A vrai dire, son mari, bien qu'ayant droit à la retraite, ne l'a pas prise tout à fait. Il travaille encore, même s'il ne voyage plus à plein temps à titre de représentant. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ce couple prend des vacances dans le cadre de la campagne « Le printemps des moins jeunes ». Je leur demande si, lorsqu'ils font valoir leur droit aux prix forfaitaires pour les « moins jeunes », ils n'ont jamais eu l'impression d'être traités comme des clients de second ordre. En guise de réponse, madame me fait l'éloge des hôteliers suisses.

Elles sont trois sœurs ayant chacune quelque 80 ans ; mais elles sont encore très entreprenantes. M^{me} W. possède un abonnement CFF à demi-tarif et a invité une de ses deux

sœurs à passer un week-end pour « moins jeunes » à Bienna. Surprise. Alors que le train s'appête à partir, elles voient apparaître sur le quai leur troisième sœur brandissant un billet. Elles vont toutes les trois à Bienna où je me décide à les rejoindre. « Ces trois dames ne sont pas ici en ce moment », me dit-on, l'après-midi, à la réception de l'Hôtel Dufour, « elles sont allées à Morat, en bateau, en faisant le tour des trois lacs. » Les trois dames font une journée de pintes dans le cadre d'une visite guidée de la ville », me dit-on le soir. Et, le jour suivant, j'apprends que les trois dames sont à l'Office de tourisme pour combiner un itinéraire de retour différent de celui de l'aller et suffisamment varié. Après cela, j'ai renoncé à les rejoindre. Un tel esprit d'entreprise était incompatible avec mon programme. Toutefois, j'ai réussi à atteindre l'une d'entre elles au téléphone. J'ai appris que tout allait pour le mieux, que des projets avaient déjà été faits et le prochain week-end organisé.

Il est donc clair qu'il vaut la peine de participer à la campagne « Le printemps des moins jeunes » et d'être en possession d'un abonnement CFF à demi-tarif. Cela en vaut la peine, non seulement pour ceux qui croient déjà connaître toute la Suisse, mais également pour ceux qui, ayant plus de soixante printemps, se décident à découvrir leur beau pays.

Edith Früh.



Après le petit déjeuner, la promenade obligatoire dans les rues typiques de Wilderswil, bordées de maisons fleuries. Ne sont-elles pas à « croquer » ?



Partie avec des sentiments mitigés, M^{me} B., ravie, écrit immédiatement des douzaines de cartes postales du Beatenberg.

GENÈVE

Après le débat sur les écoles supérieures et le Cycle d'orientation

Suite de l'exposé d'Andre Chavanne¹

Ayant abordé le rôle essentiel joué par des pédagogues genevois dans les problèmes de la maturité fédérale, André Chavanne a répondu aux diverses interventions et repris l'essentiel du rapport à l'appui de la motion sur le cycle.

LA MATURITÉ MODERNE ET LA MATURITÉ ARTISTIQUE

A ce sujet, je voudrais simplement dire le rôle essentiel que jouent des pédagogues genevois dans les problèmes de la maturité fédérale. M^{me} Jeanrenaud, directrice du Collège Voltaire, et M. Jotterand, secrétaire général de mon département, sont membres de la Commission fédérale de maturité, ce qui est un pourcentage élevé pour des Genevois.

D'autre part, M. Uhlig, directeur du Collège Rousseau, joue un rôle de tout premier plan dans tous les projets de réforme de l'enseignement secondaire. Au Collège Rousseau, qu'il a pensé jusque dans ses moindres détails, la rentrée s'est faite dans d'excellentes conditions, ce qui est déjà la preuve d'une transformation profonde, chez ces pédagogues, de la manière d'envisager le secondaire supérieur.

Un certain nombre de problèmes ont été évoqués. Je les traiterai maintenant, en essayant de ne pas en oublier, avant de revenir, à la suite, sur certains points du rapport sur lesquels je désirerais m'exprimer page après page.

Pour la maturité moderne, nous avons fait la démarche auprès de Berne. J'en ai parlé personnellement à M. Tschudi, conseiller fédéral. Le délai? J'ose espérer qu'assez rapidement le Conseil fédéral utilisera la nouvelle prérogative qu'il a dans le nouvel arrêté sur la maturité fédérale pour reconnaître de plein droit la maturité moderne comme égale aux maturités A, B, C pour l'ensemble des enseignements supérieurs.

Je tiens à signaler, poursuit Chavanne, que le Cycle d'orientation, après une longue étude avec le secondaire supérieur — car ces travaux se font toujours en liaison — a décidé l'introduction de l'anglais: deux heures d'anglais au Cycle d'orientation.

C'est là, bien entendu, un premier mouvement vers une reconnaissance «de facto» dans notre enseignement de la maturité moderne que certains, bien intentionnés, avaient pensé étrangler ces dernières années. Nous nous sommes toujours refusé à accepter cet étranglement et cette disparition de la maturité moderne. Par conséquent, le fait de l'introduction de l'anglais au cycle est la preuve de l'importance que nous donnons à cet enseignement.

La maturité artistique continue à être au premier plan de nos préoccupations. Nous pensons qu'en 1970 nous pourrions commencer, au Collège Voltaire, une première année de formation de maturité artistique. Il a fallu avoir de longues et difficiles tractations avec l'Université pour définir les facultés de Genève qui accepteraient de plein droit ceux et celles qui obtiendraient cette maturité artistique. Nous sommes arrivés à d'excellents résultats, entre autres avec la Faculté des lettres et son doyen, M. Gagnebin.

Il y a, je m'excuse, un problème de locaux. Voltaire, qui est la dernière école que nous ayons construite avant la série de ces dix dernières années, mais qui remonte tout de même à 1913, est une école qui n'est pas très avantagée, ni au point de vue de l'en-

seignement des sciences, ni au point de vue des locaux. On y faisait des murs très hauts, des halls gigantesques, mais ce n'est pas avec cela qu'on peut recevoir convenablement les élèves.

Il est clair que cela est lié à la construction d'une annexe du Collège Voltaire, tant pour l'enseignement de science que pour cet enseignement artistique. Nous ne le perdons pas de vue et, selon toute vraisemblance, à la rentrée de 1970, il y aura une première année de maturité artistique.

ET LES SPORTS!

D'autres points ont été abordés: le problème du sport. Il est clair que nous revenons de loin. Il n'y a qu'à regarder les cours macadamisés de nos écoles primaires — pas celles qui sont construites maintenant, et je ne me plains pas de la ville de Genève, qui fait ce qu'elle peut — pour voir que l'on ne s'est pas beaucoup intéressé aux problèmes sportifs à l'école jusqu'à ces dernières années. Un effort très grand est fait maintenant, et nous revenons de loin.

La natation, vous l'avez vu, peut être enseignée maintenant grâce à la création de piscines par les communes et grâce, d'ailleurs, à la mise à disposition de nombreux moyens par la ville de Genève pour l'utilisation complète de nos piscines.

Les classes de neige donnent certainement une nouvelle allure à l'enseignement sportif. Nous avons là un lourd handicap à remonter. Je pense qu'il est lié à la proximité de la frontière. On ne peut pas dire non plus que le collège soit un modèle d'installations sportives à la disposition des élèves. Nous faisons en tout cas tout ce que nous pouvons.

INSTRUCTION CIVIQUE ET INFORMATIQUE

Pour l'instruction civique, vous avez vu l'année dernière les efforts qui ont été faits. Certains d'entre vous ont participé à des débats dans différentes écoles, préparatoires à des votations, même des votations difficiles.

L'accueil fait, par exemple, par les élèves de l'école secondaire de jeunes filles à Voltaire aux membres des partis qui se sont exprimés les uns et les autres pour défendre leurs points de vue est très favorable et permet de bien augurer l'avenir, c'est-à-dire le goût que les futures électrices ont manifesté pour une explication complète du problème.

Néanmoins, l'instruction civique reste quelque chose de difficile à donner. Nous veillerons à ce que tout soit le mieux fait possible.

Au sujet de nouveaux cours, comme l'informatique et l'économie, il est bien sûr qu'il faudra y venir. Je voudrais simplement rappeler ici cette règle d'or de la structure de nos écoles: quand on prend deux heures quelque part, il faut les enlever ailleurs.

L'homogénéité des programmes est quelque chose d'essentiel. Je n'ai jamais accepté, personnellement, que l'on vienne me dire: «Dans tel enseignement, la troisième année est particulièrement difficile.» Ce n'est pas juste! Une année est plus difficile que la précédente parce qu'on enseigne des choses plus compliquées, mais notre effort constant, dans l'organisation des programmes, est de ne pas accepter qu'il y ait brusquement une année plus difficile qu'une autre.

Si on me dit: «Cette année est plus difficile parce qu'on commence à la fois la trigonométrie et la dissertation française», je dis: «Eh bien! commencez la dissertation française trois mois avant et la trigonométrie trois mois après!» D'ailleurs, comme personne n'utilise la trigonométrie, cela ne changerait pas beaucoup au problème! (Sourires et exclamations.)

Je me permets de dire que je suis un peu mathématicien sur les bords. Est-ce que l'un d'entre vous, à part les très rares spécialistes, a jamais utilisé les formules de résolution des triangles? Quel lève la main! Personne? Merci! (Rires.)

M. Théodore de Félice. — Il y a d'autres choses, dans la trigonométrie! M. André Chavanne, conseiller d'Etat. — Il y a des spécialistes qui l'apprennent. Je vous assure que ce n'est pas d'une utilité si évidente qu'on veut bien le dire.

M. Théodore de Félice. — Et les sinus?

M. André Chavanne, conseiller d'Etat. — Le mot sinus, dans le langage courant, n'est pas toujours utilisé dans le sens trigonométrique. On dit: j'ai mal à mes sinus! C'est autre chose. (Rires.)

Pour terminer ce petit débat sur les mathématiques, je dirai que, si l'on veut trier les chapitres choisis pour l'enseignement secondaire des mathématiques, ce n'est pas la trigonométrie qui devrait être au premier rang, non plus que les coniques.

Le calcul des probabilités est d'usage courant, quotidien, l'habitude de juger en pourcentages, l'habitude de voir un pourcentage d'augmentation, l'habitude aussi de lire des cours empiriques, cela me semble le plus important dans les mathématiques appliquées pour chacun d'entre nous. Le calcul des probabilités, les cours appliqués, les statistiques, l'informatique, l'utilisation des machines à calculer sont beaucoup plus importantes que ces vieux, chers, mais dépassés chapitres qu'on avait entre la descriptive, les coniques et la trigonométrie. C'est ce que je voulais dire!

Puis André Chavanne examine les éléments importants du rapport de la commission parlementaire, rapport qu'il considère remarquable.

Cette étude du magistrat socialiste fera l'objet de notre prochain article. (A suivre.)

¹ Voir le «Peuple — La Sentinelle» du 17 octobre.

Offres d'emploi

Employeurs

Vous qui cherchez de la main-d'œuvre,

le bureau de placement de l'Université est à votre service, de 8 à 15 h. et de 14 à 17 h. 30

pour tous travaux à temps partiel. Tél. 24 11 67.

APRÈS UN SCRUTIN

Sur les lieux de la récapitulation UN GONFLÉ

Lundi après midi, lorsqu'il apparut que le Parti socialiste devrait se contenter du gain d'un seul siège et que les radicaux en gagnait un pour passer à 23, le président du Parti radical, Robert Ducret, fut soudain gonflé. Son parti triomphait et devenait le grand vainqueur des élections. Son attitude fut si ridicule qu'il fut vertement remis en place par des personnes qui se trouvaient là. Que M. Ducret soit satisfait de regagner un siège sur la quinzaine de mandats perdus par son parti au cours des deux dernières législatures, cela se conçoit aisément et c'est naturel, mais qu'il se gonfle comme la grenouille de la fable, cela montre une certaine déficience mentale.

Castus.

Memento genevois

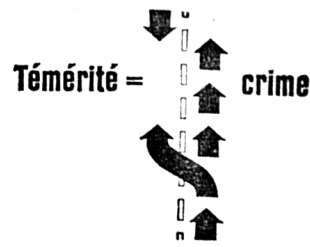
THEATRE DE LA COMEDIE: salle réservée.

Nouveau film du Vietnam:

« Les Filaos de Tham »

Jeudi 30 octobre, à 20 h. 30, Maison du Faubourg (Terreaux-du-Temple 6). Entrée libre. Un document bouleversant de la vie que mène une famille vietnamienne pendant la guerre sous la pluie presque ininterrompue de bombes.

Organisation: Peuple et culture.



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

DE LA VILLE DE GENÈVE

Rue de la Mairie 37 - Eaux-Vives - Tél. 55 91 50

Bureaux ouverts à de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Samedis, dimanches et jours fériés de 9 h. à 12 h.

EN CAS DE DÉCÈS

Formalités gratuites

S'adresser ou téléphoner à l'adresse ci-dessus

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

de la Maison de retraite du Petit-Saconnex Genève

RENTES VIAGÈRES

Renseignements gratuits 11, place du Molard GARANTIES PAR L'ÉTAT

OFFRES D'EMPLOI

Département de l'instruction publique

Service des loisirs

Nous cherchons, pour nos classes de neige,

cuisiniers (ières) - aides de cuisine

ou:

couple capable d'assurer la cuisine

et la gestion d'une maison, de janvier à Pâques 1970.

Offres et renseignements: Service des loisirs, Département de l'instruction publique, 36, boulevard Saint-Georges, 1205 Genève. Téléphone 26 13 87.

CHRONIQUE VAUDOISE

Amis de la Cité - Lausanne

La Société de développement du quartier de la Cité et de ses abords tenait mercredi soir son assemblée générale d'automne, sous la présidence de M. Edmond Cuérel.

Un hommage fut rendu à deux anciens membres, MM. Virieux, architecte de l'Etat, et Samuel Chevallier.

La Cité fut le cadre de nombreuses manifestations telles que la Fête à Lausanne, en juin, celle du 1^{er} Août et un concert très apprécié de la fanfare L'Avenir. Le spectacle Son et Lumière attire bien du monde à la Cité, puisque ce sont plus de 4500 personnes qui sont venues le voir et qu'il a lieu depuis quatre ans déjà. Les soucis ne manquent pas au dévoué président et à ses collaborateurs. L'affaire de la société immobilière construisant des immeubles à la rue de la Barre,

fut à nouveau évoquée. Elle n'est pas terminée et nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir.

Notons encore que le conseiller d'Etat René Villard a été nommé membre d'honneur des Amis de la Cité.

Enfin, la nombreuse assemblée pris connaissance, avec un vif intérêt, du travail audio-visuel collectif réalisé par les élèves d'une classe primaire de l'école de Floréal, sous la direction de M. Manuel, instituteur. Ce fut l'occasion pour beaucoup d'habitants de la Cité d'apprendre bien des choses sur l'histoire du développement de leur quartier et de leur ville, à travers les âges et jusqu'à nos jours.

M. Cuérel a eut la main heureuse en faisant appel à M. Manuel et à ses élèves. hh.

Département de l'instruction publique - Service des loisirs - Genève

CAMPES DE SKI - NOËL, NOUVEL-AN 1969 - 1970

Pour enfants, jeunes gens et jeunes filles de

8 à 10 ans, du 26 décembre 1969 au 4 janvier 1970 (mixte), Saint-Cergue;
8 à 10 ans, du 26 décembre 1969 au 4 janvier 1970 (éventuel), Diablerets;
11 à 13 ans, du 26 décembre 1969 au 31 décembre 1969 (garçons), Montana;
11 à 13 ans, du 2 janvier 1970 au 7 janvier 1970 (filles), Montana;
14 à 15 ans, du 26 décembre 1969 au 31 décembre 1969 (mixte), Planachaux;
14 à 15 ans, du 2 janvier 1970 au 7 janvier 1970 (mixte), Planachaux;
16 à 18 ans, du 26 décembre 1969 au 4 janvier 1970 (filles), Montana;
16 à 18 ans, du 26 décembre 1969 au 4 janvier 1970 (garçons), Morgins.

Renseignements et inscriptions: Service des loisirs, 36, boulevard Saint-Georges, 1205 Genève.

Pour les élèves du cycle d'orientation:

13 à 15 ans, du 26 décembre 1969 au 31 décembre 1969 (garçons), Champéry;
13 à 15 ans, du 2 janvier 1969 au 7 janvier 1970 (filles), Champéry.

Renseignements et inscriptions: auprès des secrétariats des collèges.

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

LAUSANNE SCRUTIN CLAIR

Les jeux sont donc faits. Seuls les cinq partis traditionnels ont déposé des listes en vue des élections communales. Au total, ce sont 210 candidats qui brigueront les cent sièges du législatif. Ce dernier comptait, jusqu'à présent, 29 socialistes, 25 radicaux, 20 populistes, 17 libéraux et 9 chrétiens-sociaux, soit 51 conseillers « bourgeois » et 49 socialistes et populistes. On se réjouira de constater qu'aucune liste nouvelle n'est apparue. Non par crainte, mais parce que le scrutin sera rendu beaucoup plus clair. En effet, les partis d'occasion que notre confrère M. Jaccard compare avec bonheur « à des poussées d'urticaire sur le corps électoral » ne possèdent pas, en général, de doctrine philosophique suffisamment élaborée pour permettre à l'électeur de savoir exactement pour qui et pour quoi il vote.

D'autre part, l'émiettement des partis n'est jamais un signe de bonne santé politique et les démocraties ont tout à y perdre, quelles qu'elles soient.

LUTRY TROIS COMÉDIENS

C'est la « Nouvelle Revue » qui nous l'apprend : trois comédiens

figurent sur une liste indépendante de 16 noms déposée à Lutry. Ce sont M^{me} Giroud (Claude Evelyne), M. Medlinger (Jean Bruno) et M. Bastian, l'ancien syndic du « Quart d'heure vaudois ».

L'art de la comédie prédisposerait-il à celui de la politique ?

SAINTE-CROIX S'Y LAISSERONT-ILS PRENDRE ?

Comme on le sait, les élections présenteront cette année un intérêt particulier. En effet, tous les municipaux — deux permanents et trois non permanents — sont démissionnaires — et, d'autre part, un nouveau groupement politique qui s'appelle « Groupe d'opinion libre » se présente. En fait, il s'agit certainement — comme toujours en pareilles circonstances — d'un parti bourgeois qui n'ose pas dire son nom. C'est d'ailleurs, il faut le reconnaître, une des meilleures armes de la droite. Il arrive souvent, en effet, que les citoyens et les citoyennes, en dépit des mauvaises expériences faites ailleurs, se laissent prendre au camouflage et qu'ils votent pour l'amour du nom en faveur d'une entente ou d'un groupe indépendant ou libre dont ils ne partagent pas du tout, mais là, pas du tout les idées. Espérons

que les Sainte-Crix seront plus malins !

BERNE UN HOMME FROID

Noté cette réflexion de M. Margot dans la « Gazette » :

« En dehors de certaines circonstances, la politique suisse ne procure aucune sensation roborative ou excitante et il est physiologiquement impossible d'éprouver pour elle une passion tenace. »

N'est-ce pas plutôt que notre confrère manquerait de tempérament... politique ?

OLLON TOUT À FAIT SPÉCIAL

Si nous en croyons la « Feuille d'Avis du District d'Aigle », le Parti radical d'Ollon « fait, cette année, une campagne d'un genre tout à fait spécial ». Ne croyez surtout pas à une manœuvre malhonnête ! Il a, paraît-il, simplement décidé de ne pas demander aux électeurs et aux électrices de voter pour lui, mais de participer sans faute au scrutin. Dans ce dessein, il a adressé une lettre circulaire à chaque ménage.

Modestie ou habile calcul pour faire croire que les élections communales n'ont rien de politique ?

VÉBÉ.

Orchestre de chambre de Lausanne

Le deuxième concert de l'abonnement nous apportait la « Sonata da Chiesa » de Frank Martin et en première audition à Lausanne l'« Elégie » d'Othmar Schoeck. Concert au caractère mélancolique et méditatif.

En effet, la « Sonata da Chiesa » exprime une ardente et lyrique méditation qui va haut dans la hiérarchie de la noblesse de l'esprit. Cette œuvre écrite d'abord pour flûte, orgue ou viole d'amour et orchestre de chambre à cordes a été transcrite et avec quelle maîtrise par Victor Desarzens, pour flûte et orchestre à cordes. Edmond DeFrancesco, en soliste, participait à ce raffinement sonore dont Frank Martin a le secret. Une seconde méditation placée sous le signe du néo-romantisme allemand nous révéla l'art d'Othmar Schoeck, le compositeur suisse alémanique décédé en 1957. Cette suite de lieder atteste bien le nom de « Schubert suisse » qui fut donné à O. Schoeck. C'est dire la sensibilité et l'émotion musicale qui se dégagent de cette œuvre. Arthur Loosli, baryton, nous ravit par la sûreté de son goût. Il nous fait participer à cette vision intérieure contenue dans ces poèmes de Lenan et d'Eichendorff. Victor Desarzens conduisait ce concert avec une parfaite connaissance de ces deux ouvrages.

R. M.

KNIE À LAUSANNE : Un énorme succès. — Le Cirque Knie a quitté Lausanne après un succès énorme durant 14 jours. La 21^e et dernière représentation était placée sous le signe de la bienfaisance. Une grande partie du bénéfice sera attribuée au secrétariat de jeunesse de l'Union syndicale de Lausanne et au Don national suisse pour nos soldats et leurs familles. En outre, le Cirque national suisse avait donné, jeudi 9 octobre, en matinée, une représentation gratuite à 4000 invités, des handicapés, des personnes âgées, des invalides, des aveugles, des sourds-muets et des orphelins, etc. De nombreuses lettres adressées à MM. Frédy et Rolf Knie et aux artistes ont exprimé la reconnaissance des bénéficiaires. Le Cirque Knie connut cette année la même affluence extraordinaire que l'an dernier lors du jubilé.

Une grande partie de la recette réalisée par le Cirque Knie a été dépensée à Lausanne sous forme d'achats de fourrage, de terre, de sciure, de fruits, de légumes, de viande pour les fauves de poissons, sans oublier la nourriture pour le personnel et les frais énormes que représentent les cachets des artistes, les salaires des employés. Il faut encore ajouter à tout cela le coût des installations électriques, de l'eau, les frais de patente, le loyer de la place, le contrôle de l'habitant, les taxes de spectacles, la publicité, etc.

Au Théâtre municipal QUOAT - QUOAT de J. Audiberti

Premier spectacle des Galas Kar-senty-Hubert. « Quoaat Quoaat », comédie d'Audiberti, se rattache à ce théâtre de recherche poétique qui, il y a une quinzaine d'années, rendait un son nouveau et dont Ionesco et Obaldia, avec Audiberti, furent les principaux promoteurs. On les prenait souvent pour des révolutionnaires. Aujourd'hui, les jeunes contestataires les rangent sinon parmi les « vieilles barbes », du moins parmi les auteurs dépassés.

Il faut dire que le charme verbal, la virtuosité d'écriture de « Quoaat Quoaat », ses prolongements poétiques, ses situations baroques, la trame d'absurdité sur laquelle se tisse la pièce, semblent assez gratuits et paraissent fréquemment creux.

Et pourtant !... Il y a, dans cette aventure farfelue une humanité sous-jacente qui émeut alors même que les situations déclenchent le rire. « Quoaat Quoaat », c'est une farce, peut-être, mais c'est une « moralité » dont le symbole ou les symboles sont assez faciles à décoder. Cette aventure d'un espion ou faux espion, découvert, dévoilé, incarcéré et condamné à mort par le capitaine d'un bateau — maître à son bord après Dieu — n'est que le prétexte à développer une idée générale, banale si l'on veut, mais profonde : c'est que la recherche d'absolu ne peut conduire qu'à l'éclatement final, représenté ici par l'explosion du navire, dans laquelle disparaîtront tous les héros de cette étrange tragédie.

Bonne interprétation de la part de comédiens ayant trouvé le ton et le rythme justes pour animer un texte déconcertant — eh ! oui — une partie du public. Jean-Pierre Leroux est un bon jeune premier, ardent et nuancé ; Jacques Dumesnil semble un peu monolithique dans le rôle du capitaine ; Colette Bergé a de la grâce mais peut-être pas suffisamment d'humour dans son personnage d'amoureuse.

Géo-H. BLANC

AUXILIAIRES HOSPITALIÈRES BÉNÉVOLES DE LA CROIX-ROUGE.

Prochain cours de formation à Lausanne : 18 au 28 novembre 1969. Limite d'âge : 60 ans. Cours gratuit. Les soins aux malades dans un hôpital vous intéressent et vous êtes prêtes à donner un peu de votre temps libre, alors annoncez-vous sans tarder au secrétariat de la Croix-Rouge, rue Centrale 5, 1003 Lausanne, tél. 23 66 16. Dernier délai pour s'inscrire : 4 novembre prochain.

COOPÉRATIVE DES



OUVRIERS DU BATIMENT

Gypserie-peinture

Génie civil Maçonnerie

CARNETS DE DÉPÔTS 4 1/2 %

OBLIGATIONS 5 1/2 % 10 ans

Beaullieu 7 LAUSANNE Tél. 24 28 24

Faites lire votre journal !

MAISON DU PEUPLE

Cercle ouvrier lausannois

Chauderon 5 - Tél. 22 92 14/15

Vins de choix

Restauration soignée

Salles de sociétés

Jeux de quilles automatiques

Gérance: L. et R. Bavaud

Commune de Lausanne

Désaffectation partielle du cimetière du Bois-de-Vaux

Le public est informé que les tombes à la ligne et es tombes cinéraires des sections suivantes:

	Sections	Nos des tombes	Dates d'inhumations
Tombes à la ligne	A/29	11128 à 11730	du 24.11.1942 au 25.11.1943
Tombes à la ligne	A/42	9645 à 10098	du 22. 6.1940 au 13. 3.1941
Tombes cinéraires	C/42	962 à 983	du 10. 2.1944 au 13. 4.1944

seront désaffectées à partir du 1^{er} janvier 1970.

Cette désaffectation partielle s'applique également aux urnes cinéraires qui auraient été inhumées ultérieurement dans ces tombes.

Les familles peuvent réclamer les monuments et les entourages en adressant leurs demandes, par écrit, à la Direction de police, bureau des inhumations, rue Beau-Séjour 8, à Lausanne,

Jusqu'au 30 novembre 1969.

Passé ce délai, les monuments et les entourages non réclamés seront détruits (art. 40 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13.9.1960 sur les inhumations et les incinérations).

Pour toutes demandes de renseignements relatives aux opérations pouvant être envisagées dans le cadre de cette désaffectation, prière d'indiquer des dates et numéros de tombes exacts.

Lausanne, le 31 mai 1969.

DIRECTION DE POLICE



Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Un film de Costa-Gavras
COMPARTIMENT TUEURS
avec Yves Montand, Jean-Louis Trintignant, Catherine Allégret, Jacques Perrin, Simone Signoret, Michel Piccoli, Pascal Roberts, Pierre Mondy, Charles Denner
Musique : M. Magne

Athénée Tél. 23 24 12
14.00, 17.15, 20.30 en franc. 16 ans
2^e semaine
Le monument de Sergio Leone
Charles Bronson, Claudia Cardinale, Henry Fonda, J. Roberts
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (ONCE UPON A TIME IN THE WEST)
3 h. de spectacle - Faveurs susp.
Technicolor - Technicolor

Atlantique Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Troisième semaine
Jean Yanne, Annie Girardot, Francis Blanche dans le film aux 4 Grands Prix de Gérard Pires
EROTISSIMO
Le plus Dr...liss...sl...mo de l'année
Scénario: Nicole de Buron
(«Les Saintes Chéries»)

Bel-Air Tél. 23 53 12
En franc.: 14.00, 20.30 16 ans
En italien: 17.15 (s.-t.) 2^e semaine
Charles Bronson, Claudia Cardinale, Henry Fonda, J. Roberts
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (C'ERA UNA VOLTA NEL WEST)
3 h. de spectacle - Faveurs susp.
Technicolor - Technicolor

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans révolus
Une nouvelle création japonaise
KURONEKO («Les Vampires»)
du célèbre metteur en scène Kaneto Shindo. — Titre : «... une des meilleures histoires d'esprits depuis des années...». Version originale s.-titrée français-allemand. Faveurs suspendues à 21 heures. Première vision romande.

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Deuxième semaine
Première vision
LA RELIGIEUSE DE MONZA
Anne Heywood, Antonio Sabato, Hardy Kruger - Eastmancolor
Tiré des dossiers secrets du Vatican, après 360 années de silence

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 20.30 18 ans
2^e semaine
Palme d'or du Festival de Cannes 69
IF...
de Lindsay Anderson, avec Malcolm McDowell, Christine Noonan
Version franç. - Couleurs - Fav. suppl.
Ce film passe en vers. orig. anglaise au LIDO

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
En grande première vision
Un superfilm policier poignant et sexy avec Rita Hayworth, Giuliano Gemma, Klaus Kinski, dans
LE BATARD
Parlé français - Technicolor

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans
2^e semaine
Palme d'or du Festival de Cannes 69
IF...
de Lindsay Anderson, avec Malcolm McDowell, Christine Noonan
Vers. orig. angl., s.-t. - Fav. suppl.
Ce film passe en version française au COLISÉE

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 12 ans
5^e semaine
Niven, Belmont, Bourvil, Wallach et Sylvia Monti dans
LE CERVEAU
Un film de Gérard Oury
Venez rire avec eux !
Eastmancolor - Franscope

Palace Tél. 22 13 30
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 10 ans
Première suisse - 4^e semaine
La nouvelle vedette «Walt Disney» arrive dans une parade de gags !
(THE LOVE BUG)
UN AMOUR DE COCCINELLE
avec Dean Jones et Michèle Lee
Technicolor Parlé en français

Romandie Tél. 23 47 64
14.15, 17.15, 20.15 14 ans
Dernier jour
1^{re} suisse romande - 4^e semaine
LA BATAILLE D'ANGLETERRE
Une production Harry Saltzman

Corso-Renens Tél. 34 00 35
20.30 16 ans
RINGO AU PISTOLET D'OR

Lavage
minute
3⁵⁰
fr.

Un prix encore jamais vu à Lausanne !

Garage
de
l'Autoroute

à 800 mètres de la croisée de Chavannes, côté Chavannes

A la station self-service hors-trust:

Super 59 ct.
Normale 56 ct.

L'inconfortable position du Liban pris entre deux feux

Plus les heures passent, plus la situation semble s'aggraver au Liban. Selon les informations parvenues au Caire, on croyait au retour à un calme relatif dans le sud, mais le bureau, dans la capitale égyptienne, de l'Organisation de libération palestinienne vient d'annoncer de nouveaux affrontements, mercredi, avec l'armée libanaise, qui auraient fait une vingtaine de morts dans les rangs des commandos et accru encore la tension.

L'ensemble du monde arabe suit avec attention, et d'heure en heure, les événements. Le gouvernement de la RAU a parlé de son inquiétude, assuré la résistance palestinienne de son appui total, et le président Nasser a envoyé un message personnel au chef de l'Etat libanais, M. Charles Helou, pour que les incidents prennent fin.

La Syrie a fermé ses frontières avec le Liban, le Conseil de la révolution libyenne a rappelé son ambassadeur à Beyrouth. A Bagdad, des manifestations de soutien aux Palestiniens ont été organisées. En Algérie et au Soudan, l'irritation est grande. Les autres capitales arabes restent silencieuses, mais regardent toutes vers Beyrouth. La Libye a en outre demandé la convocation de la Ligue arabe.

Les observateurs estiment généralement que le Liban est engagé dans une triple épreuve. Il affronte tout d'abord la résistance palestinienne. Il se trouve ensuite en conflit avec un certain nombre de pays arabes. Il est enfin menacé d'une grave crise intérieure.

L'affrontement entre l'armée libanaise et les commandos palestiniens dans le sud du pays n'est pas nouveau, mais il n'avait jamais pris une aussi grande importance. La situation

que connaît le Liban est en fait comparable aux graves crises dont la Jordanie a été jadis le théâtre à la suite des huerts entre son armée et les Palestiniens. Mais les pays arabes étaient alors restés dans une certaine réserve, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Dans un certain nombre de capitales arabes et dans les milieux palestiniens, on établit un lien entre la garantie donnée récemment par les Etats-Unis au Liban et les événements actuels. On assure que cette garantie était donnée, non contre les Israéliens, mais contre les Palestiniens. On accuse les autorités libanaises de vouloir écraser la résistance palestinienne. On affirme que les Etats-Unis, « qui veulent imposer une solution politique au monde arabe », sont à l'origine des événements.

Ainsi, le Liban qui se trouvait en butte aux représailles israéliennes parce que Tel-Aviv lui reprochait de faciliter les opérations de commandos lancées de son territoire se voit maintenant menacé par des pays arabes à l'hostilité grandissante.

D'autre part, la renonciation définitive, hier de M. Rachid Karame à former le gouvernement aggrave sensiblement la situation politique au Liban. Elle intervient en même temps que la démission de deux ministres musulmans sunnites, celle-ci sans doute en signe de protestation contre l'attitude des autorités à l'égard des feddayins en territoire libanais. Plus aucune autorité gouvernementale n'existe ainsi au Liban. Le président de la République, M. Helou, qui, de par la Constitution, jouit d'importants pouvoirs, est la seule autorité exécutive maintenant reconnue.

Chili: Les mutins se sont rendus

Le général Roberto Viaux s'est rendu aux forces gouvernementales après vingt-quatre heures de sédition. Insaisissable dans son camp retranché, en plein Santiago, protégé par l'une des plus puissantes unités de la région (un régiment de chars légers et d'artillerie motorisée), il s'est finalement résolu à signer un accord avec le gouvernement.

On ignore les conditions de cet accord, mais le général a déclaré qu'il avait exigé la démission du ministre de la Défense, le général Tulio Marambio et du commandant en chef des armées, le général Sergio Castillo. Les mutins auraient demandé en outre une augmentation de leur solde.

De fait, on annonçait peu après que le ministre de la Défense avait démissionné et qu'il était remplacé par un civil, M. Sergio Ossa Bretol, ministre des Travaux publics.

Le Tribunal militaire, qui va juger le général Viaux et les militaires du régiment Tacna qui se sont muti-

nés avec lui mardi, a été constitué. Le général a par ailleurs été mis immédiatement à la retraite.

En tout état de cause, les deux parties ont préféré la négociation à la violence, à l'issue de 24 heures d'affrontement qui ont bouleversé les habitudes de ce pays, qui n'a connu en un siècle que deux mouvements de rébellion, le premier militaire, en 1924, le second, civil, en 1932.

Le gouvernement sort renforcé de l'épreuve, estiment les observateurs, dans la mesure où il a réussi à rassembler autour de lui, en moins d'un jour, les partis et les organisations syndicales qui, la veille, lui étaient violemment opposés.

En revanche, l'armée a démontré que, même en étant dispersée sur le plan des idées, elle représentait un moyen de pression considérable, puisqu'un seul régiment a pu tenir tête au gouvernement et mettre fin à son mouvement de sédition à la suite d'un accord, et non d'une défaite.

Cela s'est passé dans notre pays

Pilatus: Feu vert pour Buehrle

Au mois d'août dernier, le « Tagesanzeiger », de Zurich, laissait entendre que des avions Pilatus Porter, de l'usine de Stans (rattachée au groupe Buehrle) étaient utilisés à des fins militaires en Asie du Sud-Est.

La chancellerie fédérale annonce aujourd'hui que l'Ambassade suisse à Bangkok s'est renseigné et qu'elle est arrivée à la conclusion que ce n'était pas le cas. Ces avions (17) seraient utilisés par une compagnie privée américaine dans le cadre du programme d'aide humanitaire américain au Laos. Il est néanmoins possible qu'« occasionnellement », ces avions servent à transporter des troupes ou du matériel militaire. Pourtant, Berne déclare accorder à Buehrle l'autorisation de continuer à exporter ces appareils en Asie, après avoir obtenu de Washington l'assurance que ces avions ne seraient pas utilisés à des fins militaires.

■ Un chevreuil mort gisant sur la chaussée a provoqué, mardi soir près de Jona, une grave collision au cours duquel deux passagers d'une voiture ont été tués.

■ Mardi à midi, sur un chantier entre Thusis et Tiefencastel (GR), deux ressortissants italiens ont été tués dans un camion qui a dévalé un talus.

■ Georges Deillon, 5 ans, de La Joux, entre Romont et Oron-la-Ville, a été renversé par une voiture alors qu'il débouchait sur la route de derrière un mur. Il a été tué sur le coup.

■ Mercredi, vers 20 h., dans un café de Courgevans (FR), un jeune homme de la localité, âgé de 21 ans, a pénétré dans l'établissement muni de son fusil d'assaut. Il tira brusquement plusieurs coups de feu en direction d'un homme de la localité, occupé à jouer aux cartes. Celui-ci a été atteint à une jambe. Un autre consommateur a été légèrement blessé. Il s'agirait d'une vengeance.

■ Deux morts et deux blessés graves: tel est le bilan d'un tragique accident de la circulation qui a eu lieu, mercredi, en fin de journée, à l'entrée d'Esslingen (ZH).

■ Le conseiller fédéral Willy Spühler, chef du Département politique, va se rendre ce mois à Vienne, puis à Belgrade, en visite officielle.

Allemagne: Changement de pouvoir

L'expression « changement de pouvoir à Bonn », employée pour qualifier l'avènement du gouvernement W. Brandt est-elle trop forte? Un journal chrétien-démocrate, le « Koelnische Rundschau » l'a taxée d'« absurde ». A-t-il raison? Objectivement nous ne le pensons pas.

Depuis la fin de la guerre, l'Allemagne a vécu sous un régime qu'on peut traiter de postnazi. Si les hommes au pouvoir — ce ne fut pas toujours le cas! — n'avaient souvent pas un passé très compromettant, ils n'en étaient pas moins pleins d'indulgence pour les anciens nazis et les laissèrent pulluler aussi bien dans l'administration que dans la magistrature. Sur le plan national, cette politique pouvait se comprendre. Non seulement, elle était rentable, mais encore elle permettait une certaine réconciliation entre des gens d'une génération qui se sentait, plus ou moins consciemment collectivement coupable.

En revanche, sur le plan international, cette politique postnazie n'a cessé de dévaloriser l'Allemagne et de justifier, pour une bonne part, ceux qui parlaient de l'esprit revanchard germanique.

Les années passant, toujours plus nombreux pourtant devenaient les électeurs et les électrices qui, en rai-

son de leur âge, n'avaient rien eu à faire avec l'hitlérisme. Pour ces jeunes, il n'y avait pas de sentiment collectif de culpabilité. En conséquence, la politique des Adenauer et des Kiesinger leur demeurait étrangère. Ce sont donc eux qui ont voté massivement pour les socialistes, et les ont amenés de plus en plus près de l'égalité avec les chrétiens-démocrates. Et c'est bien un changement de pouvoir qu'ils voulaient: passer de l'ère du post-nazisme à celle de l'ère de la démocratie véritable.

A cet égard, Willy Brandt est exemplaire, car, parmi tous leurs membres, les sociaux-démocrates allemands n'auraient guère pu choisir un chef dont l'image fit un contraste plus frappant avec les idéaux des tenants du postnazisme. Non seulement, il sortait d'une famille de condition extrêmement modeste, non seulement il était enfant naturel, mais encore il avait renié l'hitlérisme au point de se naturaliser norvégien et d'épouser, par deux fois, des Norvégiennes. Ce sont des choses qui ne se pardonnent pas dans certains cercles nationalistes et la virulence des attaques dont W. Brandt fut l'objet témoigne de cette implacabilité, car aucun autre chef socialiste ne fut si basement et si insidieusement traité.

Pour les Allemands donc, il n'y a aucun doute à ce sujet, la figure même de W. Brandt était et est le symbole de l'opposition au postnazisme et il n'est nullement exagéré de prétendre que son accession au gouvernement signifie bel et bien un changement de pouvoir.

W. Brandt, d'ailleurs, n'est pas le seul à incarner ce visage d'une Allemagne nouvelle, ayant enfin rompu avec les séquelles du nazisme. Dans toute son équipe ministérielle, que ce soit du côté des libéraux ou des socialistes, personne n'a eu des faiblesses pour le nazisme. Ou bien l'on est trop jeune, ou bien l'on a servi dans la Wehrmacht ou la Luftwaffe c'est tout.

Cette différence, sur le plan international comme pour la jeune génération, est énorme. Il faut donc souhaiter que cette nouvelle équipe qui paraît remarquable — à l'exception du ministre de la Défense H. Schmidt, un socialiste à la Spaak — réussisse dans sa tâche et que, sans complexe, elle brise avec l'ancien pouvoir.

La signature du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, la modernisation et l'« humanisation » de la justice, la réforme scolaire, la détente avec l'Est sont les premiers domaines où elle peut montrer au monde ce qu'est le nouveau pouvoir à Bonn.

Willy BRANDT.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LAUSANNE Un quatuor pas très honnête...

L'aîné de la bande n'a même pas trente ans. Les trois autres sont plutôt des gosses qui ont toutes les peines à se libérer de leur adolescence. Il est vrai que l'ambiance familiale ne les a pas favorisés. Quand survient l'âge ingrat, l'individu est bien souvent troublé par son enfance malheureuse. Il se révolte alors contre la société en commettant divers larcins. On connaît la rengaine... Un jour, le jeune fait la connaissance d'un copain du genre « mauvais garçon », qui l'entraîne à faire les « quatre cents coups ». Et le voilà pervers. Tôt ou tard, la police finit par « pincer » les malandrins qui se retrouvent aux bancs des accusés.

André V. a passablement de délits sur la conscience. On peut le considérer comme le chef de la bande, puisqu'il a trempé à peu près dans toutes les combines. Seul, ou en compagnie de ses complices, il est accusé de vol, de filouterie d'auberge, de tentative de vol, de vols en bande, d'abus de confiance, etc.

Déjà condamné à trois reprises, V., qui manque de maturité, a peu de chance de reprendre le chemin de l'honnêteté. C'est une tête brûlée qui doit être constamment surveillée et

stimulée. Il a commencé un apprentissage de cuisinier sans jamais le terminer. Au lieu de préparer des sauces, il a fait connaissance avec les prisons françaises, après avoir été jugé pour vol par un tribunal de Valence. En Suisse, ses délits lui ont valu un séjour à Crêtelongue, d'où il prit rapidement la clef des champs! Par la suite, il a pénétré dans un chalet pour y dérober des vêtements et étancher sa soif. Arrêté, il fut transféré à la prison de La Chaux-de-Fonds.

E.B., monteur électricien, a participé à plusieurs cambriolages. Il a déjà comparu devant la Chambre des mineurs pour vols. Les rapports sur son compte ne sont pourtant pas négatifs. Faible et influençable, E.B. souffre de troubles affectifs. Il est intelligent, mais impulsif. Toutefois l'accusé semble revenir vers le « droit chemin ».

J.C., lui, est bon travailleur. Il a fait un apprentissage de peintre en bâtiment, mais il manque de maturité. Cela s'explique peut-être par le fait qu'il a été placé très jeune dans un orphelinat. En mai 1968, J.C., malgré lui, s'est trouvé complice d'André V. lors d'une tentative de cambriolage dans un commerce de tapis. Une autre fois, il a réussi à convaincre le « me-

neur » de renoncer à s'emparer d'une somme de 170 fr. déposée dans la caisse d'une brigade scout.

A.Y., le dernier du quatuor, est chauffeur. C'est l'aîné aussi, mais il n'a pas toujours montré le bon exemple. Il a subi antérieurement plusieurs contraventions graves pour non-respect des lois de la circulation. C'est un homme qui manque de caractère. L'expertise psychiatrique mentionne un infantilisme psychique marqué. Toujours avec la complicité d'André Y., il a réussi à tromper la vigilance d'un serviceman pour subtiliser 920 fr. dans un garage plus quelques bons d'essence. Même opération à Pully. Cette fois, on a fait appeler au téléphone le pompiste! Ce fut ensuite une tentative de cambriolage à Yverdon, où nos deux compères avaient l'intention d'assommer le pompiste. Enfin, A.Y., engagé par une entreprise de taxis de Morges, en a profité pour emporter l'argent des clients et utiliser la voiture à des fins privées.

D'autres délits mineurs sont à la charge des quatre lascars. Le tribunal en tiendra sûrement compte dans son jugement.

K. Schaefer.

Président: M. Reymond. Juges: MM. Jenton et Crot. Ministère public: M. Schwenter, substitut.

Nominations à Bonn

Herbert Wehner a été élu, mercredi après midi, à une très forte majorité (197 pour 23 contre et 5 abstentions), président du groupe parlementaire social-démocrate. L'ancien ministre des Affaires allemandes dans le cabinet Kiesinger-Brandt succède à ce poste à Helmut Schmidt, nommé ministre de la Défense du nouveau gouvernement Brandt.

D'autre part, Conrad Ahlers a été nommé porte-parole du gouvernement de Bonn par le nouveau cabinet SPD-FDP.

C. Ahlers devient ainsi chef du service de presse et d'information, poste où il succède à M. Günther Diehl, dont il était jusqu'à présent l'adjoint.

● BURGOS. — Sept personnes, dont quatre prêtres et une femme, accusées de complicité avec l'organisation nationaliste basque ETA, ont été condamnées à des peines allant de six à douze ans de prison par le Conseil de guerre siégeant à Burgos les 20 et 21 octobre. La sentence n'a été rendue publique que mercredi soir.

● NAIROBI. — Tous les partis politiques sont interdits et la Somalie s'appellera dorénavant République démocratique de Somalie: telle est la décision prise mercredi soir par le Conseil révolutionnaire suprême qui s'est emparé du pouvoir à l'issue du coup d'Etat de mardi.

Colombie: Les deux Suisses libérés

On confirme officiellement que le fils du consul de Suisse à Cali, Josef Straessle et le fonctionnaire de l'Ambassade helvétique Hermann Buff, ont été retrouvés sains et saufs par l'armée, dans la région de Buga, près de Cali. Ils ont été libérés hier matin.

Les deux citoyens suisses enlevés le 5 octobre à Cali ont été transportés, mercredi après midi, à Bogota. Josef Straessle et Hermann Buff ont fait le voyage à bord d'un avion militaire, en compagnie de l'ambassadeur de Suisse, M. Etienne Serra.

Une rançon aurait été payée par

la famille du consul honoraire de Suisse à Cali en échange de leur libération.

C'est ce qu'a annoncé Radio Santa-Fé, une radio privée de Bogota. Cette information n'a, cependant, pas été confirmée officiellement.

Lorsque la voiture dans laquelle se trouvaient les deux prisonniers libérés a été interceptée par une patrouille militaire, a précisé le commentateur de la radio, des membres de la famille Straessle s'y trouvaient également. L'enquête n'est pas terminée et la police serait en train de démanteler la bande de ravisseurs.

● TUNIS. — Les pluies diluviennes, tombées dans la nuit de mardi à mercredi, revêtent un caractère catastrophique. Maintenant, c'est presque toute la Tunisie qui est gravement éprouvée. On enregistre d'importants dégâts qui viennent s'ajouter à ceux provoqués par les premières inondations. L'Algérie, elle aussi, a été gravement éprouvée à nouveau.

● PARIS. — Le groupe gaulliste de gauche, le Front du progrès, réclame, par un communiqué publié mercredi soir, une dévaluation du franc français et la démission du ministre des Finances, M. Giscard d'Estaing.

● HAMBURG. — 275 kilos de haschisch, représentant une valeur de 1380 millions de marks, ont été saisis, mercredi, dans le port de Hambourg. Le colis contenant la drogue avait été déclaré comme déchets de graines d'huile et adressé à un paysan des environs de Darmstadt (Hesse).

● DALLAS. — La police de Dallas, au Texas, recherche actuellement le meurtrier de M. Albert Mott Chaten, 46 ans, fonctionnaire de la NASA, dont le corps a été découvert, mercredi matin, dans un terrain vague de la ville.